



**EMP-ABB**  
École de Maintien de la Paix  
Alioune Blondin Beye



République d'Allemagne



Mars 2023

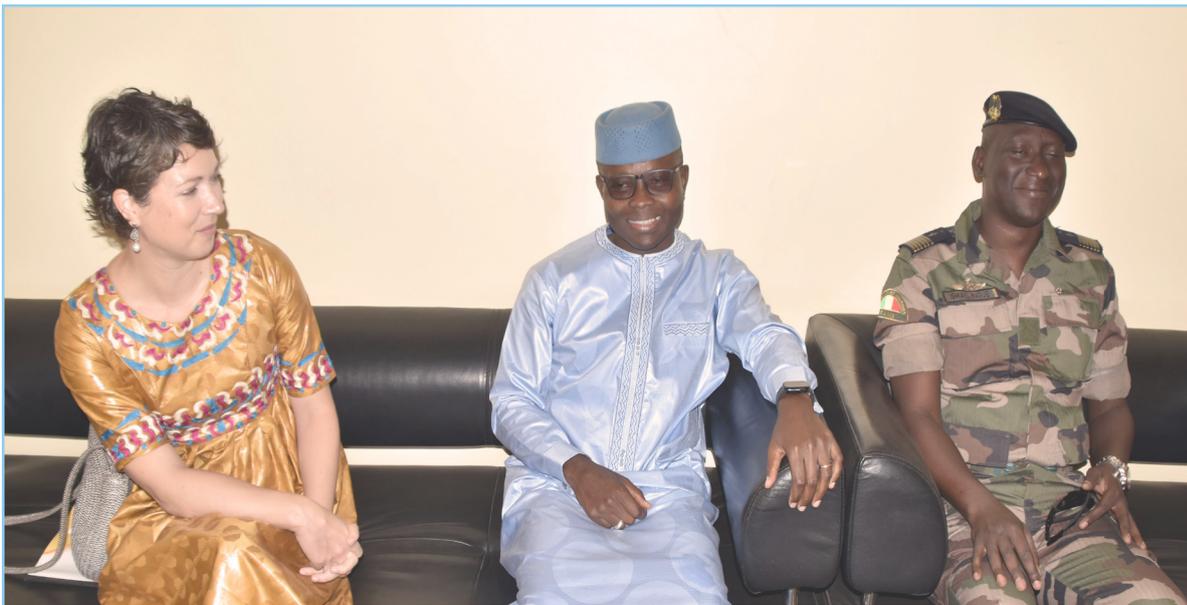
# **DIALOGUE INTERCULTUREL ET INTERRELIGIEUX : QUELLES STRATEGIES POUR UNE PAIX DURABLE AU SAHEL ?**

Direction

- Dr Birama Apho LY, Directeur du CARESS
- Dr Ousmane Oumarou SIDIBE, Ancien ministre
- Dr Bréma Ely DICKO, Sociologue

## COMITE EDITORIAL

1. Colonel Souleymane SANGARE, Directeur Général de l'EMP-ABB
2. Colonel Sidi Aly FOFANA, Directeur des études EMP-ABB
3. Dr Birama Apho LY, Directeur du CARESS-EMP-ABB
4. Dr Abdramane COULIBALY, Directeur Adjoint du CARESS-EMP-ABB
5. Colonel Aliou BAGAYOKO, Directeur de l'Instruction EMP-ABB
6. Lieutenant-colonel Drissa CISSOKO, Chef de Cabinet EMP-ABB
7. Issiaka BÂ, Directeur de la Communication et du développement Institutionnel EMP-ABB
8. Commissaire Divisionnaire Saouti Abass FOFANA, Directeur des Stages EMP-ABB
9. Colonel-Major Issa Ould ISSA, EMP-ABB
10. Ousmane oumarou SIDIBE, Ancien président de la CVJR
11. Dr Bréma Ely DICKO, Sociologue,
12. Parterne Aimé PETIPE, CARESS
13. Abdoulaye Adama MAIGA, CARESS
14. Ibrahima KONARE, CARESS
15. Mohamed Ba DIARRA, CARESS
16. Mohamed TOURE, CARESS
17. Zoumana DIALLO, CARESS



## 2. REMERCIEMENTS

Les actes du séminaire sont le fruit de la contribution inestimable de plusieurs personnes. Nos vifs remerciements s'adressent :

- au gouvernement malien pour le portage politique du séminaire de haut niveau,
- aux diplomates représentant l'Allemagne, l'Algérie, la Norvège pour leur contribution à la réussite de la rencontre ;
- à l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Mali pour sa contribution financière à l'organisation du séminaire ;
- aux coordinateurs scientifiques du séminaire (M. Ousmane Oumarou Sidibé et Pr Bréma Ely Dicko) pour leur accompagnement ;
- aux modérateurs et panélistes pour leur disponibilité et la qualité des échanges ;
- aux rapporteurs du séminaire (Modibo Coulibaly, Sékéné Mody Sissoko)
- et au personnel d'appui à la réussite de la rencontre.

Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

# TABLE DES MATIÈRES

1.	COMITÉ ÉDITORIAL ET DE VALIDATION DU DOCUMENT	2
2.	REMERCIEMENTS	2
<b>I. INTRODUCTION</b>		<b>4</b>
1.1.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION	4
1.2.	OBJECTIFS DU SEMINAIRE	5
1.3.	DEROULEMENT DU SEMINAIRE	5
<b>A. PREMIERE PARTIE : CÉRÉMONIES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE DU SEMINAIRE INTERNATIONAL</b>		<b>6</b>
1.	SEANCE INAUGURALE	6
2.	CEREMONIE DE CLOTURE	7
<b>B. DEUXIÈME PARTIE : PRESENTATION DES COMMUNICATIONS DES PANÉLISTES</b>		<b>9</b>
<b>I. PANEL 1 : PANORAMA DE LA SITUATION SECURITAIRE AU SAHEL</b>		<b>9</b>
PANELISTE 1 : L'ETAT DES LIEUX DE L'INSECURITE AU SAHEL (ZONES CONCERNEES, CONSEQUENCES, POLITIQUES, HUMAINES, SOCIALES, ECONOMIQUES)		10
PANÉLISTE 2 : LES DÉTERMINANTS ET LES ACTEURS DE L'INSÉCURITÉ : ORIGINES, CAUSES (ÉCONOMIQUES, POLITIQUES, SOCIALES, RELIGIEUSES, CULTURELLES DES CONFLITS)		11
<b>II. PANEL 2 : BATIR LA PAIX : MOBILISER LES MECANISMES COUTUMIERS ET ALTERNATIFS COMME OUTILS DE PREVENTION ET DE RESOLUTION DES CONFLITS</b>		<b>14</b>
PANELISTE 3 : LA COHESION SOCIALE ET LE VIVRE ENSEMBLE AU SAHEL : LES FONDEMENTS SOCIOCULTURELS DE LA COHABITATION PACIFIQUE		15
PANELISTE 4 : LES MECANISMES ALTERNATIFS (ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE, ONG, PTF) : L'EXPERIENCE DU CENTRE HUMANITAIRE POUR LE DIALOGUE (HD) AU SAHEL		17
PANELISTE 5 : LES REPONSES POLITIQUES DES ÉTATS DU SAHEL : L'EXPERIENCE DU SECRETARIAT PERMANENT DU CADRE POLITIQUE DE GESTION DE LA CRISE DU CENTRE (MALI)		18
<b>III. PANEL 3 : CONSTRUIRE LA PAIX : LE DIALOGUE INTER ET INTRA- COMMUNAUTAIRE</b>		<b>20</b>
PANELISTE 6: L'EXPERIENCE DU BURKINA FASO		20
PANELISTE 7: L'EXPERIENCE DU NIGER		24
PANELISTE 8: L'EXPERIENCE DU MALI EN MATIERE DE DIALOGUE INTER ET INTRACOMMUNAUTAIRE		26
<b>IV. PANEL 4 : CONSTRUIRE LA PAIX : LE DIALOGUE INTER ET INTRA-RELIGIEUX</b>		<b>29</b>
PANELISTE 9 : QUELLES STRATEGIES POUR UNE COHABITATION PACIFIQUE INTER ET INTRA-RELIGIEUSE ?		31
PANELISTE 10: LES NOUVELLES FORMES DE JUSTICE PARALLELE DANS LES ZONES OCCUPEES PAR LES GROUPES EXTREMISTES RELIGIEUX: UN DEFI A LA JUSTICE CONVENTIONNELLE ?		35
<b>V. PANEL 5 : PARTAGE D'EXPERIENCES</b>		<b>37</b>
PANELISTE 11: EXPERIENCE DU ROYAUME DE NORVEGE DU DIALOGUE INTERCULTUREL ET INTERRELIGIEUX		38
PANELISTE 12: EXPERIENCE DE L'ALGERIE DANS LE DIALOGUE INTERCULTUREL ET INTERRELIGIEUX		40
PANELISTE 13: EXPERIENCE DU TCHAD DU DIALOGUE INTERCULTUREL ET INTERRELIGIEUX		42
PANELISTE 14: EXPERIENCE DU MALI DU DIALOGUE INTERCULTUREL ET INTERRELIGIEUX		46
<b>C. TROISIEME PARTIE : LES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU</b>		<b>48</b>
LES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATION DU SEMINAIRE		48
<b>ANNEXES</b>		<b>52</b>
1.	PROGRAMME DU SEMINAIRE	52
2.	DISCOURS PRONONCES PAR LES OFFICIELS	56

## 1. INTRODUCTION

L'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE a organisé du 21 au 23 mars 2023 dans sa salle de conférences, un séminaire international de Haut niveau sur le thème « Dialogue interculturel et inter-religieux : quelles stratégies pour une paix durable au Sahel ? ».

Financé par la République Fédérale d'Allemagne, ce séminaire a réuni d'éminents spécialistes choisis parmi les légitimités traditionnelles, les leaders religieux, les hauts responsables gouvernementaux, les experts du domaine de la sécurité, du développement, de la société civile, ainsi que les enseignants-chercheurs reconnus à l'échelle nationale et internationale, tant pour leurs contributions scientifiques que pour leur implication concrète dans les efforts de stabilisation au Sahel.

Les participants sont venus des pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad), de l'Algérie et du Maroc. Ils se sont penchés sur les mécanismes et les apports spécifiques du dialogue interculturel et inter-religieux pour une paix durable au Sahel.

Le dialogue interculturel et inter-religieux peut conduire à des évolutions de postures et à une mobilisation pour agir sur les causes profondes de la crise au Sahel.

### 1.1. Contexte et justification

Les pays du Sahel ont, depuis les premières heures de leurs indépendances, été agités par des crises successives. En 2012, l'offensive de groupes rebelles et terroristes occasionnant la perte par les autorités étatiques de près de deux-tiers du territoire malien, a ouvert une ère plus aigüe et l'expansion d'une crise multidimensionnelle avec comme principal

foyer les pays du Liptako-Gourma (Burkina Faso, Mali, Niger). Ces groupes instrumentalisent les référentiels culturels et religieux tels le djihad, les réclamations identitaires, les stratifications sociales, la préservation des valeurs culturelles, l'accès aux ressources naturelles et agropastorales (le cas particulier des bourgoutières), pour mieux s'implanter et étendre leurs zones d'influence. Ainsi, des griefs de longues dates dus aux difficultés de gestion des espaces et des ressources naturelles, à la faible présence de l'État et au déficit de gouvernance ont été exploités par les acteurs. Ces griefs ont trait, entre autres, à l'élitisme de certaines communautés, la corruption, la mauvaise gouvernance, l'exclusion de certains groupes et l'accès inégal aux ressources naturelles. Les tensions sous-jacentes ont été dès lors exacerbées et transformées en conflits violents. Ceci a conduit à la recrudescence des conflits intra et intercommunautaires et à l'émergence de groupes d'autodéfense. C'est ainsi qu'il ressort de nombreux témoignages que les violences actuelles, dans certaines zones du Sahel, ont pour causes les clivages intra et intercommunautaires.

Des études menées par des Centres et Instituts de recherche ont révélé que le fondamentalisme religieux, l'extrémisme violent, le banditisme et la criminalité organisée transfrontalière profitent de ces clivages intercommunautaires et des frustrations des groupes marginalisés pour se développer et se répandre. Il apparaît donc que les aspects culturels et religieux jouent un rôle indéniable dans les dynamiques conflictuelles qui secouent durablement le Sahel.

C'est pourquoi, l'École de Maintien de la Paix



Alioune Blondin BEYE (EMP-ABB) se propose, à travers son Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace Sahélo-saharien Modibo GOITA (CARESS), d'organiser un séminaire de haut niveau intitulé : « Dialogue interculturel et interreligieux : quelles stratégies pour une paix durable au Sahel ? ».

Le but du séminaire était d'élargir le champ de la réflexion sur le dialogue interculturel et interreligieux et de mobiliser les acteurs du terroir en utilisant une approche inclusive qui tienne compte des diversités culturelles et religieuses des pays du Sahel.

### 1.2. Objectifs du séminaire

L'objectif du présent séminaire est d'approfondir les réflexions sur les mécanismes du dialogue interculturel et interreligieux afin d'actionner les leviers pouvant être mis à contribution dans les stratégies et pistes de solution pour une paix durable au Sahel. Pour atteindre l'objectif général ci-dessus, le séminaire s'articulera autour des objectifs spécifiques suivants :

- analyser les causes des conflits intercommunautaires et leurs conséquences sur la cohésion sociale et le vivre ensemble ;
- analyser les dynamiques et les mécanismes du dialogue interculturel et interreligieux et leur contribution aux efforts de paix au Sahel ;
- analyser les dynamiques relatives au genre dans le dialogue interculturel et interreligieux ;
- identifier les actions à mettre en place pour renforcer le dialogue entre les différentes communautés à travers la culture et la religion ;
- proposer des mécanismes d'alerte précoce réalisables pour la prévention et l'atténuation des situations de crise ;
- identifier les ressorts culturels et religieux susceptibles de renforcer le dialogue entre les différentes communautés ;
- formuler des recommandations pour les programmes de recherche, de formation et d'intervention sur le dialogue interculturel, la paix et le développement.

### 1.3. Déroulement du séminaire

Le Séminaire de Haut Niveau a duré trois (3) jours sous un format hybride (présence physique en salle/ participation via la plateforme en ligne ZOOM). Il s'est déroulé sous la forme de cinq (5) principaux panels interactifs en lien avec les objectifs du séminaire. Les principaux

sous-thèmes qui ont structuré les débats sont les suivants :

- a. panorama de la situation sécuritaire au Sahel,
- b. bâtir la paix : mobiliser les mécanismes coutumiers et alternatifs comme outils de prévention et de résolution des conflits,
- c. construire la paix : le dialogue inter et intra-communautaire,
- d. construire la paix : le dialogue inter et intra-religieux,
- e. partage d'expériences.

Sous la conduite des modérateurs ayant introduit un des cinq axes de réflexion, chaque panéliste a présenté sa communication d'une dizaine de minutes sur un volet spécifique. D'intenses débats fructueux ont suivi les communications des panélistes. Ce principe de participation active est une approche importante de l'EMP-ABB. Tous les bénéficiaires des activités de l'EMP-ABB sont associés au partage du savoir.

### Plan des actes du séminaire

Ce document est structuré en trois (3) parties complémentaires. La première est consacrée aux discours prononcés lors des cérémonies d'ouverture et de clôture. La seconde partie se focalise sur les interventions des panélistes. Quant à la troisième partie, elle présente les grandes conclusions et les recommandations du séminaire.



## A. PREMIERE PARTIE : CÉRÉMONIES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE DU SEMINAIRE INTERNATIONAL

Les cérémonies solennelles d'ouverture et de clôture du séminaire furent deux moments importants animés par des allocutions du Directeur Général de l'EMP-ABB, des ministres et des diplomates. Cette partie présente le déroulé et les discours prononcés.

### 1. *Séance inaugurale*

Elle a été marquée par quatre allocutions sous la présidence du Colonel Major Ismaël WAGUE, Ministre de la Réconciliation Nationale, de la Paix et la Cohésion Nationale, chargé de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation.

Le Directeur Général de l'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE, la représentante de son S.E Monsieur l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Mali, le Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme et le Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale ont, tour à tour, mis en exergue, chacun en ce qui le concerne et en fonction des priorités actuelles, l'importance, la portée et les enjeux de ce séminaire inédit.

Le Directeur Général de l'EMP-ABB, le Colonel Souleymane SANGARE, à l'entame de son allocution, a remercié l'ensemble des participants pour leur présence. Puis, il situa le séminaire dans son contexte. Un contexte fortement marqué par l'insécurité dans les régions du Sahel et que par conséquent il faut recourir aux mécanismes endogènes de règlement de conflits. Pour lui, ce séminaire de haut niveau doit servir de levier pour des propositions de sortie de crise. En outre, il a rappelé que l'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE a pour vocation de créer ce genre d'espace de réflexion et de partage avec l'accompagnement financier des partenaires techniques et financiers.

Aussi, prenant la parole au nom de SON EXCELLENCE Monsieur l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Mali, Dr Kristen Staudt s'est réjouie de l'accompagnement de son pays pour la tenue de ce séminaire. Après un rappel du soutien financier que son pays apporte au secteur de la culture au Mali, elle a indiqué que la crise au Sahel est un frein au développement de la région.

Dans son allocution, Monsieur Andogoly GUINDO, Ministre de l'artisanat et de la culture s'est focalisé sur les ressorts socioculturels qui ont permis historiquement aux Maliens de promouvoir le vivre ensemble et la cohésion sociale. Le ministre a souligné que le continent africain a toujours été une terre de rencontres et de brassage des communautés. Nos ancêtres ont mis en place des mécanismes

favorisant le vivre ensemble comme la plaisanterie (Sinankuya) et la charte du Mandé (Kurukan fuga). Cette charte prône d'importantes valeurs sociétales comme la tolérance, le pardon, la solidarité. Il a souligné que depuis des décennies, les pays du sahel sont le théâtre d'une crise sans précédent. Ces crises affectent le tissu social. Dans ce contexte, dit-il, la culture doit permettre de nous unir et le dialogue comme source pour construire la paix et la cohésion sociale. Pour ce faire, on doit bâtir, dit-il, notre modèle sur la tolérance et l'écoute de l'autre. Enfin, Monsieur Ismaël WAGUE, Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale, a prononcé le discours d'ouverture du séminaire de haut niveau. Dans son allocution, il a mis l'accent sur le contexte d'intolérance religieuse, de déformation des textes sacrés à des fins ignobles et malsaines, d'abandon des valeurs sociétales, de vivre ensemble et de cohésion sociale dans lequel se tient le séminaire. Le Ministre a rappelé les vertus du dialogue interculturel et interreligieux, qui est un trésor en lui-même en ce sens qu'il permet à l'ensemble des personnes de découvrir nos bases culturelles et spirituelles communes sur lesquelles nous pouvons construire un dialogue commun. Selon lui, le dialogue interculturel et interreligieux a pour but de détruire les préjugés qui peuvent exister et apprendre à mieux connaître les personnes ayant des convictions différentes des nôtres pour créer un lien social. Le Ministre de la Réconciliation a indiqué que ce séminaire consiste à rechercher des solutions pour la paix dans le sahel afin de défendre et de promouvoir les valeurs morales, la justice sociale, la liberté et la paix. Dans cette optique, il a rappelé le préambule de l'UNESCO qui évoque de manière solennelle que :

- « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être relevées les défenses de la paix ».

- Enfin, il estime que par nos efforts, le Sahel retrouvera la paix et que nous pourrions nous dire sincèrement l'un à l'autre : « Mon frère et ma sœur ». C'est par ces mots d'espoirs que le Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale a déclaré ouvert les travaux du haut séminaire sur le dialogue interculturel et interreligieux : quelles stratégies pour une paix durable au Sahel ?

## 2. Cérémonie de clôture

Elle a été marquée par quatre interventions. A l'issue de la présentation de la synthèse générale du Séminaire par le Directeur du CARESS, le Directeur Général de l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE a prononcé ses mots de

remerciement. Puis, son Excellence l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Mali a livré son discours. Enfin, le discours de clôture du Ministre des Affaires Religieuses et du Culte a mis fin au séminaire international.

### DISCOURS DE CLÔTURE DU SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU

- *Monsieur le Ministre de la Réconciliation, de la paix et de la cohésion nationale, chargé de l'Accord pour la Paix ;*
- *Monsieur le Ministre de l'Artisanat, de la Culture ;*
- *Son excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne ;*
- *Excellences Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique ;*
- *Monsieur le Directeur Général de l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye ;*
- *Mesdames et Messieurs les responsables des Organisations Internationales ;*
- *Mesdames, Messieurs les Cadres permanents et non permanents de l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE*
- *Mesdames et Messieurs les modérateurs, panelistes et participants ;*
- *Honorables invités ;*
- *Mesdames, Messieurs*

*En vos rangs, grades et qualités, tout protocole rigoureusement respecté,*

*Je me présente devant vous cet après-midi, animé d'un double sentiment. Celui de la satisfaction eu égard à la qualité de vos échanges et celui de l'ENGAGEMENT de notre pays à mettre en œuvre les principales recommandations issues de vos travaux. La tenue de ce séminaire de haut niveau à Bamako est la traduction de la volonté du gouvernement malien de renforcer la coopération régionale en matière de résolution durable des conflits et du terrorisme.*

*Je puis vous assurer que la thématique du séminaire « Dialogue interculturel et interreligieux : quelles stratégies pour une paix durable au Sahel ? » cadre parfaitement avec la vision de mon département d'user de tous les leviers possibles pour assurer la cohésion, le partage et la coexistence de toutes les cultures et de toutes les confessions sur le territoire malien.*

*Excellences, Mesdames et Messieurs,*

*Je voudrais, à ce stade de mon introduction, exprimer ma profonde gratitude à l'endroit de l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye, qui a pris l'heureuse initiative d'organiser cette rencontre, à un moment où les pays du Sahel font face à des crises multiformes qui affectent le tissu social.*

*Qu'il me soit permis, en cet instant, de féliciter et remercier l'ensemble des participants venus des pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad), de l'Algérie et du Maroc.*

*Excellences, Mesdames et Messieurs,*

*Durant trois jours, vous avez engagé la réflexion sur quatre axes majeurs à savoir :*

- *Panorama de la situation sécuritaire au Sahel,*
- *Bâtir la paix : mobiliser les mécanismes coutumiers et alternatifs comme outils de prévention et de résolution des conflits,*
- *Construire la paix: le dialogue inter et intra-communautaire,*
- *Construire la paix: le dialogue inter et intra-religieux.*

*Ce séminaire a permis de dresser un état des lieux des déterminants de l'insécurité ainsi que la cartographie des acteurs concernés par les dynamiques. En outre, il a permis de mettre en exergue les mécanismes coutumiers et alternatifs comme outils de prévention et de résolution des conflits.*

*Il ressort des discussions que les pays du Sahel regorgent d'importants ressorts socioculturels pour bâtir la paix.*

*Excellences, Mesdames et Messieurs,*

*Vous avez insisté entre autres, sur la nécessité de renforcer la coopération régionale en matière de lutte contre l'insécurité ; de renforcer le dialogue interculturel et interreligieux dans le strict respect des principes généraux de justice et de l'État de droit ; d'impliquer davantage les leaders religieux dans la gestion des crises*

*au Sahel, de promouvoir les solutions endogènes voire hybrides pour la résolution des conflits ; de renforcer les moyens d'actions des légitimités locales de médiation et des institutions émergentes de résolution des conflits. A cet égard, il est essentiel de renforcer le dialogue interculturel et inter religieux dans les pays du Sahel.*

*Excellences, Mesdames et Messieurs,*

*Nous avons conscience que la construction de la paix et de la réconciliation est une lutte de longue haleine à laquelle nous convions tous nos compatriotes et nos frères du Sahel. Nous avons aussi conscience des défis que nous devons relever ensemble car le dialogue interculturel et interreligieux peut conduire à des évolutions de postures et à une mobilisation pour agir sur les causes profondes de la crise au Sahel.*

*Il y a certes eu des blessures qui ont entamé le tissu social mais il faut aussi admettre que le pardon demeure une valeur cardinale de notre société, un socle sur lequel nous devons bâtir le vivre ensemble que tous nos compatriotes appellent de leurs vœux. À cet égard, je puis vous assurer que nous ne ménagerons aucun effort pour faire tout ce qui est dans les possibilités de l'État afin que le dialogue interculturel et inter religieux devienne pérenne.*

*Excellences, Mesdames et Messieurs,*

*Je ne saurais terminer mon propos sans m'acquitter d'un devoir si cher à nos us et coutumes : la reconnaissance. C'est pourquoi, je voudrais renouveler toute ma gratitude et celle du Gouvernement du Mali à la République Fédérale d'Allemagne qui a bien voulu accompagner cette initiative. Cela, après bien d'autres initiatives allant toutes dans le sens de la recherche de la paix et de la réconciliation nationale.*

*Je voudrais également remercier l'ensemble des modérateurs, panelistes et participants pour avoir accepté de mettre leur temps, leur expérience, leur savoir et leur savoir-faire au service de la promotion de la paix et du vivre-ensemble.*

*Enfin, je renouvelle mes sincères félicitations aux responsables et cadres de l'Ecole de Maintien de la Paix pour leur engagement constant pour la culture de la paix en Afrique et dans le monde. Nous sommes convaincus que les représentants des pays africains présents à cette conférence ne ménageront aucun effort afin de mettre en œuvre les recommandations.*

*Permettez-moi à nouveau de remercier l'Ecole de Maintien de la Paix et son partenaire la République fédérale d'Allemagne ainsi que tous les participants.*

*A tous, je souhaite un excellent voyage.*

*Je vous remercie de votre attention.*



**MONSIEUR MAHAMADOU KONE,**  
Ministère des Affaires Religieuses et du  
Culte

## B. DEUXIÈME PARTIE : PRESENTATION DES COMMUNICATIONS DES PANÉLISTES

Cette deuxième partie du document regroupe les quatorze (14) communications présentées au cours des cinq (5) panels suivants :

1. Panorama de la situation sécuritaire au Sahel,
2. Bâtir la paix : mobiliser les mécanismes coutumiers et alternatifs comme outils de prévention et de résolution des conflits,
3. Construire la paix: le dialogue inter et intra-communautaire,
4. Construire la paix: le dialogue inter et intra-religieux,
5. Partage d'expériences.

La première journée du séminaire a eu lieu le 21 mars 2023. Elle a enregistré cinq (5) communications réparties en deux (2) panels interactifs.

### I. PANEL 1 : PANORAMA DE LA SITUATION SÉCURITAIRE AU SAHEL

Ce panel consacre, d'une manière générale, la carte géographique de l'insécurité dans le Sahel. Il donne une vue panoramique de l'insécurité dans le Sahel en circonscrivant le ou les espaces géographiques du Sahel selon les Etats, les manifestations de l'insécurité, les acteurs de cette insécurité, les chemins empruntés par ces acteurs.

Après les mots introductifs du Colonel-Major Nouhoum SANGARÉ, modérateur du panel, les deux panélistes ont, tour à tour, présenté un état des lieux de l'insécurité au Sahel (i), ainsi que les déterminants et les acteurs de l'insécurité au Sahel (ii).

#### *Synthèse de la communication du paneliste 1*

Il s'est focalisé sur les caractérisations de l'insécurité dans le Sahel : un état des lieux. Cartes à l'appui, l'intervenant met l'accent sur :

- l'immensité des richesses du sous-sol sahélien avec comme paradoxe l'extrême pauvreté des populations;
- la situation géostratégique du Sahel pour les occidentaux (qui contrôle cet espace sahélien contrôle l'Europe).

Véritable zone de recrudescence de l'insécurité marquée par le trafic de tout genre (drogues, armes, cigarettes, êtres humains, etc...) c'est une zone d'hybridation criminelles (notamment la zone des trois frontières Mali, Burkina Faso, Niger). C'est un véritable espace d'érection du fondamentalisme religieux animé par des groupes terroristes (GSIM, EIGS, JNIM).

On assiste, de plus en plus, dans cet espace, à de véritables islamisations des radicalités sociétales et à une recrudescence des guerres ethniques.

Il y a lieu de retenir que cette situation d'insécurité

entraîne comme conséquences :

- des déplacements massifs de populations;
- le grossissement des réfugiés ;
- le dysfonctionnement des mécanismes sécuritaires de lutte contre l'insécurité dans le Sahel (le retrait du Mali rend le G5 non opérationnel).

#### *Synthèse de la communication du paneliste 2*

Après un aperçu du contexte, l'intervenant a présenté la typologie des conflits se déclinant en :

- conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles ;
- conflits fondés sur des rivalités ancestrales;
- conflits de leadership ou de légitimité;
- conflits liés à la présence des groupes terroristes et des milices.

Il a ensuite mis un accent particulier sur les causes structurelles et historiques, les causes sociales et religieuses ainsi que les causes récentes.

#### **a) Causes structurelles et historiques**

- mauvaise gouvernance des Etats
- faible densité des pays
- vaste superficie des pays
- porosité des frontières et pauvreté économique croissante
- modèle d'État colonial importé
- sécheresse, corruption, effets de l'ajustement structurel

#### **b) Causes sociales et religieuses**

- importance de la dimension religieuse dans la dynamique sécuritaire
- compétition entre les courants religieux
- structuration de la société dans les pays du sahel définissant le statut social de l'individu

#### **c) Causes récentes**

- règlement des conflits par les armes et non par les mécanismes coutumiers,
- l'arrivée des groupes terroristes.

Il a enfin énuméré les facteurs aggravant les conflits se déclinant en :

- changements climatiques et ses conséquences sur l'agriculture, la pêche, la transhumance;
- prolifération des armes;
- pression démographique;
- remise en cause de l'ordre social;
- enracinement des groupes radicaux et des milices;
- instrumentalisation des conflits par les ressortissants.

Enfin, l'intervenant a terminé sa présentation par une analyse des acteurs de l'insécurité.

**Paneliste 1 : L'état des lieux de l'insécurité au Sahel (zones concernées, conséquences, politiques, humaines, sociales, économiques)**



**DR ABDOUL LATIF AÏDARA,**  
DIRECTEUR DU CENTRE D'INTELLIGENCE STRATÉGIQUE, SÉNÉGAL

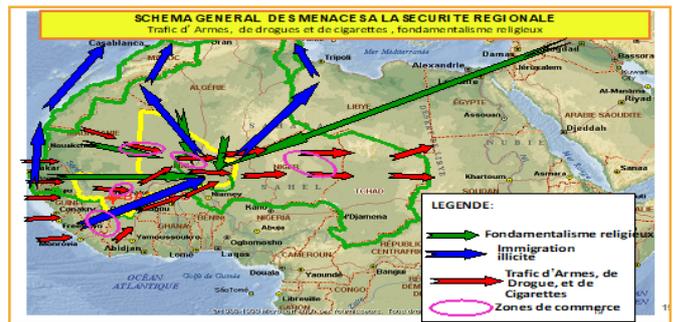
Le panéliste a présenté l'état des lieux de l'insécurité au Sahel à partir d'une pluralité de cartes qui montrent en quoi la région est tout à la fois un axe de pauvreté, un enjeu géopolitique et une zone de confrontations des firmes et des groupes terroristes.

**1.1. Le Sahel : axe de pauvreté**



Cet espace concerne une dizaine d'États et couvre une bande de 2000 km de large (Nord au Sud), sur 6000 km de long (Est en Ouest). Le Sahel couvre une superficie de 9 065 000 km<sup>2</sup> et va du nord du Sénégal à la corne de l'Afrique. Il représente quatre fois la République Démocratique du Congo. La précipitation annuelle tourne autour de 25 millimètres. La zone regorge d'énormes ressources naturelles qui sont entre autres : le pétrole, le manganèse, le cuivre, le fer, la phosphate et l'uranium.

Par ailleurs, le Sahel est un lieu géostratégique.



**1.2. Les crises dans le Sahel**

Il s'agit du terrorisme, du séparatisme, du communautarisme et des crises politiques.

Les principaux mouvements terroristes au Sahel sont :

- Groupe Al Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI) composé de la Katiba Macina, Al Mourabitoun, Ansar Dine, Ansaroul islam ;
- Groupe État Islamique, Boko-Haram (qui a fait allégeance au groupe État Islamique).



Le Sahel est aussi caractérisé par les trafics d'armes et d'êtres humains. Cela représente une opportunité pour les groupes terroristes. Vingt (20) millions d'armes de la Lybie dont des missiles sol-air se sont éparpillés dans le Sahel en raison de la porosité des frontières. Il est à noter que seulement 20% des armes de la contrebande ont été saisies. L'armement utilisé dans le cadre de la rébellion touarègue sont les armes ayant appartenu aux ex combattants de Mouammar Kadhafi.

De nombreux pays du Sahel, à l'instar du Niger, du Burkina, du Tchad, de la Lybie et du Soudan, sont affectés par le terrorisme. Leur situation se présente comme suit :



## BURKINA

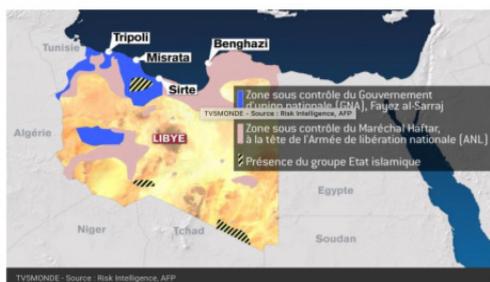
- Nouveau coup d'État militaire vendredi 30 septembre.
- Au pouvoir depuis huit mois, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba a été renversé par le capitaine Ibrahim Traoré,
- Marqué par de violentes attaques contre des représentations françaises, ce renversement s'inscrit dans un contexte plus large de crise sécuritaire..

## TCHAD



- LE 3 FRACTEURS**
- GROUPES ARMÉS REBELLES
  - LES POLITICO-MILITAIRES
  - BOCCO ARAM

## Libye : quels sont les principaux acteurs du conflit ?



## Soudan darfour

- Le Soudan est un pays de l'est de l'Afrique., c'est le pays le plus étendu du continent Africain, devant l'Algérie. Son nom vient de l'arabe *balad as-sūdān*, qui signifie littéralement « Pays des noirs ».
- 3<sup>e</sup> PRODUCTEUR AFRICAINE DE PETROLE
- Il y existait le Dar El Islam
- le Dar El Harb
- Cette dichotomie musulmane enverra les soumis à chasser les insoumis plus au Sud .
- Le Dar El Ferti, l'actuel Sud Soudan était une terre de chasse aux esclaves.
- C'est au 18<sup>ème</sup> siècle que débarquent par le Nil les « Awljal bahr », dernier groupe ethnique à arriver au Soudan, les enfants du fleuve,

## SUD SOUDAN

- SUD Chrétiens , animistes et noirs    NORD musulman
- 2guerres civiles 55..
- 72. mutinerie d officiers chrétiens
- 72 accords donnant autonomie au sud
- 83. 2005. Gaffar El nimeyri décide de la charria générale
- 89 coup de Bachir mais prolongement de la politique radicalisation de la rébellion, après 22 ans de guerre accords de Naivasha au Kenya. 6ans d autonomie avec possibilité de referendum qui sera organise le du 9 au 15janvier 2011

## 1.3. Le paradoxe du Sahel

Le Sahel constitue un paradoxe car on y trouve plus de forces armées présentes dans la zone, plus d'armements, plus d'argent investi mais en même temps, il existe plus de groupes armés, plus de victimes et plus de zones d'attaques des terroristes.

## Typologie des insécurités Humaines au Sahel



Selon le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), la crise humanitaire dans le Sahel a laissé plus de 5,1 millions de Burkinabés, Nigériens et de Maliens dans la précarité dont les

femmes en majorité. L'apparition de la pandémie du COVID-19 a un impact débilant sur l'économie des pays au Sahel.

## 1.4. Recommandations

- Changer de stratégie et s'adapter au contexte sécuritaire actuel ;
- adopter une approche plus inclusive ;
- inclure les aspects liés au développement dans la lutte contre l'insécurité ;
- lutter contre l'instabilité politique au Sahel ;
- promouvoir les coopérations militaires ;
- mettre à niveau nos FDS avec les formations adaptées au contexte sécuritaire.

## 1.5. Les perspectives

- Organiser les états généraux communautaires ;
- tenir les dialogues nationaux ;
- contenir la violence ;
- oeuvre pour le maintien de la paix ;
- mobiliser les forces nationales pour parvenir à la paix.

## Panéliste 2 : Les déterminants et les acteurs de l'insécurité : origines, causes (économiques, politiques, sociales, religieuses, culturelles des conflits)



**Pr BRÉMA ELY DICKO,**  
 SOCIOLOGUE, MAÎTRE DE CONFÉRENCES  
 À L'UNIVERSITÉ DES LETTRES ET DES  
 SCIENCES HUMAINES DE BAMAKO  
 (ULSHB)

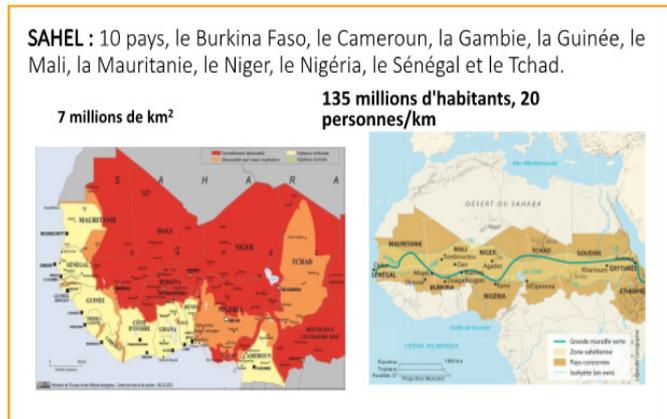
La communication s'articule autour de trois points : les éléments de contexte, les causes structurelles (politiques, économiques et sociales), les causes récentes et les facteurs aggravants des conflits.

## 2.1. Les éléments de contexte

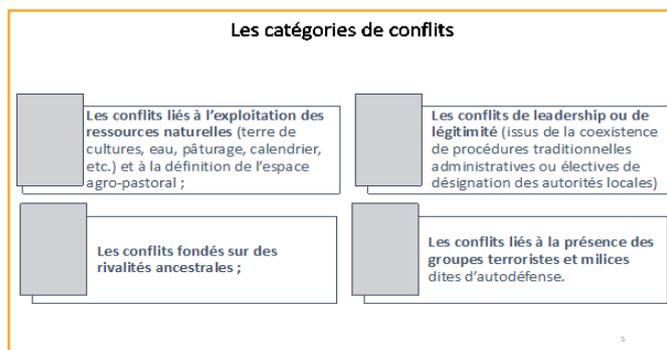
- La région du Sahel est marquée par la désertification, les variations climatiques, l'existence de la savane;
- les modes de vie des populations sont rythmés par les aléas climatiques;
- le Sahel est déjà en proie à l'instabilité politique, à une violence généralisée, à des pénuries alimentaires et il est touché de manière disproportionnée

par la crise climatique;

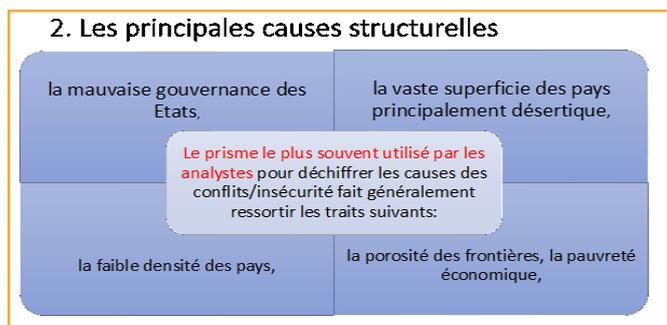
- certaines capitales nationales (Bamako, Niamey, Ouagadougou) n'ont guère été épargnées par les attaques terroristes;
- l'emprise des groupes extrémistes (JNIM, EIGS, Boko Haram) s'étend de plus en plus.



Les catégories de conflits sont de quatre ordres.



## 2.2. Les causes structurelles des conflits au Sahel



### 2.2.1. Analyse des causes historiques et structurelles

- Le modèle d'État colonial importé est inadapté;
- la mauvaise gouvernance (problème d'accès aux services sociaux de base, problème de la justice, chômage des jeunes, frustrations de la paysannerie : aménagement hydro-agricole, racket des agents de l'État, etc.);

- les effets de l'ajustement structurel, des sécheresses, de la corruption;
- la décentralisation malgré ses avancées a suscité des conflits locaux souvent très VIOLENTS;
- les agents qui incarnent l'État, sont, eux, bien engagés dans ces activités illicites et y trouvent leurs intérêts;
- les enjeux portent ici sur les intérêts et les stratégies de groupes sociaux, sur les agents de l'État et leurs intérêts privés, les dynamiques de « castes » (ou de « groupes statutaires »);
- et d'autres qui alimentent des jeux d'alliances et de rivalités mouvantes et complexes, tant au niveau local, que national et régional;
- comprendre cet enchevêtrement d'enjeux politiques, économiques et sociaux est crucial pour comprendre les conflits.

### 2.2.2. Les causes sociales et religieuses

La dimension religieuse est bien sûr très importante dans la dynamique sécuritaire sahélienne :

- il y a une compétition entre courants religieux;
- la quête de mobilité sociale pour les « cadets sociaux »;

La plupart des sociétés sahéliennes sont hiérarchiques et structurées en 'castes' qui définissent le statut social des individus. Il en découle une lutte pour la mobilité sociale et pour la reconnaissance :

- l'inégalité sociale (statut social) et son pendant d'accès inégal aux ressources naturelles;
- le changement climatique et ses conséquences diverses sur l'agriculture, la transhumance et la pêche;
- les aménagements hydro-agricoles et la mécanisation de l'agriculture au détriment de l'élevage transhumant.

Les États sont aussi confrontés à la gestion de la diversité ethnique (rébellion).

### 2.2.3. Les causes récentes des conflits au Sahel

- Le règlement des conflits par les armes de guerre et non par les mécanismes coutumiers;
- la monétarisation des rapports historiquement basés sur la complémentarité, le troc et l'échange;
- accaparement des terres par les commerçants, entreprises d'agro-business.

### 2.3. Les facteurs aggravants

Ils sont plus ou moins imbriqués.



## 2.4. Mots conclusifs

- Les conflits entre exploitants des ressources naturelles (agriculteurs-éleveurs, éleveurs-éleveurs, agriculteurs-agriculteurs, éleveurs-pêcheurs etc.) génèrent une grande partie des conflits intra-communautaires et intercommunautaires.
- La mauvaise gouvernance et la circulation des armes rendent difficiles la résolution pacifique des conflits.

### Recommandation

- Rétablir la confiance des communautés marginalisées du Sahel par des politiques d'inclusion et de développement social et économique.



## II. PANEL 2 : BÂTIR LA PAIX : MOBILISER LES MÉCANISMES COUTUMIERS ET ALTERNATIFS COMME OUTILS DE PRÉVENTION ET DE RÉOLUTION DES CONFLITS

La deuxième journée a enregistré cinq (5) communications réparties en deux (2) panels très interactifs portant sur la thématique de la construction de la paix à travers le dialogue. Les discussions ont permis de cerner les fondements socioculturels du dialogue. Il ressort que l'engrenage des violences est récent, mais le conflit s'ancre dans des rivalités anciennes entre les communautés.

Les interventions de ce deuxième panel, sous la modération du Dr Sœur Thérèse SAMAKÉ, ont mis en exergue les fondements socioculturels de la cohabitation pacifique (i), les réponses politiques des États du Sahel à partir de l'expérience du Secrétariat Permanent du Cadre Politique de Gestion de la Crise du Centre – Mali (ii) et enfin, les mécanismes alternatifs à partir de l'expérience du Centre Humanitaire pour le Dialogue (HD) au Sahel (iii).

### Synthèse de la communication du paneliste 3

Face aux conséquences désastreuses de l'insécurité qui semble remettre en cause le devenir du Sahel, l'heure est à la recherche de piste de réflexion pouvant aider à bâtir la paix. Dans cette optique, se pose la question de la mobilisation des mécanismes coutumiers et alternatifs comme outils de prévention et de résolution des conflits ; de même que l'idée de cohésion sociale et de vivre ensemble comme fondement socio-culturel de la cohabitation pacifique.

L'intervenant a précisé que la cohésion sociale et le vivre ensemble ont toujours été des mécanismes de gestion efficaces des conflits dans le Sahel. Selon lui, le Sahel, dans son ensemble, englobe une dimension politique, juridique et, économique. Le Sahel a toujours connu une histoire commune de règlement des conflits. Au regard de la forme d'organisation administrative, basée sur la déconcentration et la décentralisation, Dr SALL soutient qu'il est fondamental aujourd'hui de questionner nos politiques d'aménagement du territoire. Selon lui, il s'agit de mettre en exergue nos outils de dialogue inclusif afin de bâtir notre cohésion sociale sur nos us et coutumes, le vivre ensemble, les liens de solidarité et la tolérance.

### Synthèse de la communication du paneliste 4

A l'entame de sa communication, l'intervenant précise que le Mali regorge d'un éventail de mécanismes traditionnels de résolution des conflits. En effet, chaque communauté dispose de mécanismes propres pour prévenir et résoudre ses conflits.

Cependant, il note que ces différents mécanismes sont aujourd'hui mis à rude épreuve. Les raisons sont entre autres :

- la complexité des conflits ;
- l'effritement des valeurs sociétales ;
- la perte de légitimité de certaines autorités traditionnelles;
- la multiplication des problèmes de leadership (contestation des choix de certains chefs de village);
- l'instrumentalisation et les manœuvres politiques.

En conséquence, il s'avère nécessaire de faire appel à des mécanismes alternatifs en intégrant dans le processus d'autres acteurs tels les ONG et la société civile. Ainsi, se justifie le Centre de Dialogue Humanitaire pour le Sahel. A ce titre, l'intervenant a révélé l'expérience du centre en la matière.

Le Centre de Dialogue Humanitaire a mené des actions de médiation et de dialogue pour la paix au Mali. En ce sens, il a appuyé la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali à travers l'appui au MOC, la facilitation d'espace de dialogue entre les mouvements signataires de l'accord.

Le Centre a également signé trente et un accords et engagements locaux qui ont contribué à gérer ou à prévenir des tensions dans les localités du Nord et du Centre. Dans le domaine du dialogue religieux, il rappelle que plus de cent messages de paix ont été diffusés, et que plus de cent-vingt tensions multiformes ont été résolues par des leaders religieux organisés et formés par le Centre de Dialogue Humanitaire.

Malgré tout, de l'avis de l'intervenant, plusieurs défis sembleraient liés aux mécanismes alternatifs : l'incapacité d'implication de certains acteurs comme les acteurs armés, la politisation des associations, la corruption, la perte de crédibilité des acteurs, etc.

### Synthèse de la communication du paneliste 5

Toujours dans le cadre des mécanismes de gestion des conflits, les Etats du Sahel ont eux-mêmes estimé la création de mécanismes étatiques, d'où la pertinence, dans ce séminaire, de la thématique relative aux réponses politiques des Etats du Sahel.

Ici, l'intervenant a partagé le cas de l'expérience du secrétariat permanent du cadre politique de gestion de la crise du centre (Mali). L'intervenant a rappelé que le centre du Mali est fortement influencé par les régions voisines du nord et les pays frontaliers dont le Burkina Faso, la Mauritanie et le Niger.

L'insécurité au centre est caractérisée par la violence qui conduit à l'effritement du tissu social. Elle a remis en cause les principes de tolérance, de cohésion sociale et de solidarité qui, jusqu'ici,

ont constitué le socle du Mali en tant que nation séculaire.

C'est ainsi que le Gouvernement a créé le Cadre Politique de Gestion de la Crise du Centre (CPGCC) modifié et incluant les priorités du Plan de sécurisation intégrée des Régions du Centre. Il est structuré en deux composantes, le Comité Politique Fixe et le Comité Modulable. Placé sous l'autorité du Premier Ministre, c'est dans cette architecture que le Secrétariat Permanent assure la coordination, la mise à jour et le suivi de la mise en œuvre des actions de stabilisation adoptées par les différents organes. Pour ce faire, l'intervenant soutient que la stratégie de stabilisation des régions du centre a été élaborée.

Ce document a été établi de façon participative et inclusive avec un large processus de concertation visant à assurer la prise en compte des préoccupations des différents acteurs.

Enfin, il affirme qu'à l'issue de cette élaboration, plus de six cent personnes ont été écoutées. C'est ainsi qu'il invita l'ensemble des participants à parcourir ledit document.

### **Panéliste 3 : La cohésion sociale et le vivre ensemble au Sahel : les fondements socioculturels de la cohabitation pacifique**



**Dr ABDOULAYE SALL,**  
DOCTEUR D'ETAT EN DROIT DU DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE NICE (FRANCE), PRÉSIDENT DU CERCLE DE RÉFLEXION ET D'INFORMATION POUR LA CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE AU MALI (CRI 2002), ANCIEN MINISTRE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Ma communication aborde les fondements socioculturels de la cohabitation à partir d'une analyse diachronique. Elle suggère par la suite des pistes pour bâtir la cohésion et le vivre ensemble au Sahel.

#### **3.1. Par quels bouts prendre ?**

Le Sahel : physique, climatique, environnemental, politique, juridique, institutionnel, économique, social, environnemental, culturel, géopolitique, des collectivités (locales et territoriales,

des peuples) et des circonscriptions administratives (des Etats et des Gouvernements).

Mais aussi, on peut l'aborder par le bout du Sahel : précolonial ; colonial ; post-colonial. En effet, « l'espace sahélien est un espace continu de 5.000 kilomètres de long s'étendant d'Est en Ouest, et fortement marqué par la continentalité, et qui prend en écharpe, des Iles Atlantiques du Cap-Vert aux confins désertiques du Tchad, développant ainsi une superficie de 5,3 millions de kilomètres carrés soit 130 fois la Suisse, 10 fois la France, 28% de la superficie de l'ex Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS), et environ 55% de celle du Canada, de la Chine et des Etats Unis d'Amérique (USA) ».

De plus, l'analyse diachronique et synchronique de son histoire révèle que c'est cet espace, intermédiaire entre l'espace saharien au Nord et l'espace soudanien au Sud, qui a connu, et vécu, la sécheresse comme vecteur d'un mal-développement dû à l'exploitation continue et massive des ressources, des hommes, des femmes et des enfants par divers pouvoirs, puissances économiques et politiques, qui perpétuaient des contraintes sociales et économiques contraires à la paix, à la cohésion sociale, au développement durable et à l'épanouissement des populations sahéliennes.

Et, comme le déclarait un manifeste rédigé par un groupe de chercheurs en 1973 : « Ceux qui ont créé les conditions de la famine ne sont pas ceux qui en souffrent et ils s'arrangent pour en bénéficier : la famine ne peut qu'accentuer la prolétarianisation, l'accroissement des inégalités, sauf si les paysans, les éleveurs, les travailleurs et chômeurs des villes décident de s'en prendre non plus au destin, mais à ceux qui les réduisent à la faim, à la misère, au désespoir ».

Cinquante (50) années après, c'est ce même Sahel physique qui se trouve confronté, et menacé dans son existence par « La corruption et l'impunité, le terrorisme, le trafic de drogue et les autres formes de criminalité transnationale organisée ».

Le présent séminaire de haut niveau sur le « Dialogue interculturel et interreligieux :

quelles stratégies pour une paix durable au Sahel » s'inscrit dans la recherche de pistes de solutions susceptibles de bâtir, ou plutôt de rebâtir, la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble en mobilisant, entre autres, les mécanismes coutumiers et alternatifs comme outils de prévention et de résolution des conflits.

De façon spécifique, il s'agit d'interroger les fondements socio-culturels de la cohabitation pacifique pour la cohésion sociale et le vivre ensemble au Sahel du 21<sup>e</sup> siècle.

### **3.2. Pistes pour bâtir, ou plutôt rebâtir, la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble au Sahel**

Pour cela il faut :

- avoir une connaissance et une compréhension commune et partagée;
- accepter des concepts fondateurs et fédérateurs de la paix, de la cohésion sociale et du vivre ensemble au sahel, à savoir : territoires/espace ; famille ; société/nation/Etat; paix ; unité ; cohésion sociale ; vivre-ensemble ; cohabitation pacifique ; réconciliation ; dialogue.

L'enjeu et le défi, comme l'enseigne Confucius, c'est de « S'entendre sur les mots et les concepts afin de nous éviter la guerre ».

### **3.3. Travailler pour la création d'un Cadre d'Exercice et d'Analyse au Sahel pour la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble**

Pour bâtir, ou plutôt pour rebâtir, la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble au Sahel, il faut nécessairement travailler pour la conception, la création et l'opérationnalisation d'un Cadre d'Exercice et d'Analyse, de la Famille aux institutions étatiques et inter-étatiques, à hauteur et à envergure des enjeux, des défis, et des perspectives à relever.

La paix ne signifiant pas l'absence de conflits, de crises, de différends, il s'agit, à travers ce cadre, « d'en mitiger leurs effets les plus négatifs, délétères, déstabilisants pour les pays, la région, et forcément le monde, et de comprendre les dynamiques sous-jacentes aux crises en cours ou à venir pour permettre l'avènement d'une meilleure situation avec le moins possible de violences et de dégâts nationaux, régionaux et internationaux ».

La CEDEAO a mis en place un système national d'Alerte précoce dans tous les Etats membres de la CEDEAO qui peut constituer un pilier essentiel sur ce chemin.

Sur cette trajectoire, on peut rappeler :

- la nécessaire rationalisation dans l'Espace sahélien et aux niveaux des Etats sahéliens, du nombre d'institutions, d'organisations et de structures sur ce chantier, et chacun avec son style d'intervention, sans aucune coordination avec les autres ;
- la nécessaire division du travail à la lumière des principes directeurs de la déconcentration administrative et de la décentralisation, notamment les principes de subsidiarité et de collaboration/partnership entre les différents intervenants

étatiques et non étatiques tant auprès des Etats que des institutions et organisations sous-régionales, régionales, continentales, et intercontinentales ;

- l'identification des mécanismes coutumiers et alternatifs comme outils de prévention et de résolution des conflits existants dans chacun des Etats sahéliens, leur classification selon les trois (03) règlements des différends (prévention, gestion, et non répétition des conflits);

- l'élaboration de répertoires, par pays sahélien, et pour l'Espace sahélien, des mécanismes coutumiers et alternatifs comme outils de prévention et de résolution des conflits comme référentiels pour l'information, la sensibilisation, la formation, la mobilisation des partenaires et acteurs intervenant dans le domaine. Ce qui n'est envisageable, et réalisable, qu'avec l'implication, la responsabilisation et le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques, notamment les Bureaux des Médiateurs de la République, les autorités traditionnelles et les légitimités coutumières, et religieuses ;

- la nécessaire constitutionnalisation des places et des rôles des acteurs impliqués dans le règlement des différends, notamment les autorités et légitimités traditionnelles, coutumières, religieuses.

On peut noter dans le projet de Constitution du Mali devant être soumis au référendum cette année 2023, respectivement,

- au Titre V « du Pouvoir Judiciaire » Article 129 : « le pouvoir judiciaire est indépendant des pouvoirs exécutif et législatif. Il s'exerce par la Cour suprême, la Cour constitutionnelle, la Cour des comptes et les autres Cours et Tribunaux.

Les modes alternatifs et traditionnels de règlement des différends sont autorisés dans les conditions fixées par la Loi » ; et

- au Titre VIII « des Autorités et Légitimités Traditionnelles » Article 179 : « les autorités et légitimités traditionnelles, gardiennes des valeurs de la société, contribuent au renforcement du vivre-ensemble et de la cohésion sociale, à la prévention et à la gestion des conflits. Les différentes catégories d'autorités et de légitimités traditionnelles, leurs rôles et les modalités de leur intervention sont déterminés par la Loi ».

Où en est-on dans les autres Etats sahéliens, sur cet Espace continu de 5.000 kilomètres de long s'étendant d'Est en Ouest, et fortement marqué par la continentalité, la rareté des ressources naturelles, la pauvreté, la corruption et l'impunité, le terrorisme, le trafic de drogue et les autres formes de criminalité transnationale organisée ?

Ce qui suppose, et impose, la réalisation d'un état des lieux.

Sur ce, je vous remercie !!!

**Paneliste 4 : Les mécanismes alternatifs (organisations de la société civile, ONG, PTF) : l'expérience du Centre Humanitaire pour le Dialogue (HD) au Sahel**



**HABIB DIARRA,**  
CHEF DE PROJET AUPRÈS DU CENTRE POUR LE DIALOGUE HUMANITAIRE (HD) AU SAHEL

La communication s'interroge sur les types de mécanismes alternatifs et les défis des mécanismes traditionnels. L'intervenant a ensuite présenté l'expérience du Centre pour le Dialogue Humanitaire (HD) au Sahel.

**4.1. Quels mécanismes alternatifs ?**

Très riche dans sa multiplicité ethno-culturelle, le Mali regorge d'un éventail de mécanismes traditionnels de résolutions des conflits.

Chaque communauté dispose de mécanismes propres pour prévenir et résoudre ses conflits ; Ces mécanismes sont aujourd'hui mis à rude épreuve.

**4.2. Défis des mécanismes traditionnels**

- La restriction du champ d'application des mécanismes traditionnels (très généralement propres à un clan, un village ou une ethnie) ;
- la complexité des conflits ;
- l'effritement des valeurs sociétales ;
- la perte de légitimité de certaines autorités traditionnelles ;
- la multiplication des problèmes de leadership (contestation des choix de certains chefs de villages ;
- le greffage du système de gouvernance locale (dans certains cas) ;
- l'instrumentalisation et les manœuvres politiques.

**4.3. L'expérience du Centre pour le Dialogue Humanitaire (HD) au Sahel**

Le centre HD est une organisation de diplomatie privée, suisse, créée en 1999 et basée sur les principes suivants :

- impartialité,
- indépendance,
- discrétion,
- flexibilité.

La mission du Centre humanitaire pour le dialogue (HD) est de prévenir et de résoudre les conflits armés, et d'en atténuer les conséquences, par le biais du dialogue et de la médiation.

**4.4. Les domaines d'action**

- L'appui à la négociation et à la mise en œuvre d'accords de paix ;
- la conception et la gestion de processus de dialogue avec les communautés ;
- le conseil aux gouvernements en matière de prévention et de résolution des conflits ;
- la négociation de l'accès humanitaire ;

Le Centre HD au Sahel (autrefois structuré autour des projets), a adopté une nouvelle logique depuis un certain temps. Il comporte quatre pôles : médiation politique, médiation locale, médiation agro-pastorale, dialogue religieux.

En termes de méthodologie, HD agit exclusivement sur mandat des parties. HD accompagne les parties durant tout le processus de résolution des conflits. HD ne se substitue pas aux parties dans la détermination des causes et des solutions de leurs différends. La Médiation et Dialogue pour la Paix au Mali (MEDIPA) se matérialise à plusieurs niveaux.

**4.5. L'appui à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali**

- Appui au MOC ;
- facilitation d'espaces de dialogues et/ou médiations entre les ou au sein de mouvements signataires de l'accord ;
- création et soutien à 4 cadres régionaux de gestion concertée de la sécurité (CCS) ;

Le dialogue et médiation communautaire (au Nord et au Centre) ayant permis la signature de 31 accords et engagements locaux sont signés et ont Contribué à gérer et/ou prévenir des tensions dans les localités du Nord et du Centre.

**4.5.1. Le dialogue religieux**

- Mise en place de 7 cadres de concertation religieux (CCR) et de 4 CCRL (Ansongo, Diré, Macina, Djenné) ;
- diffusion de près de 100 messages de paix ;
- résolution de plus 120 tensions (multiformes) par les leaders religieux organisés et formés par HD.

**4.5.2. Les constats de la mise en œuvre de ce projet**

- L'insécurité et la volatilité du contexte, exigent une adaptation constante des approches ;
- la multiplication des acteurs complique davantage

la nécessaire synergie d'action entre les acteurs de la paix ;

- les efforts des OSC/ONG et autres acteurs peuvent se baser sur certains mécanismes traditionnels pour booster des alternatives plus ou moins viables ;
- la réalisation de dividendes de la paix en appui aux accords locaux permet de renforcer les processus de médiation.

#### 4.6. Les défis des mécanismes alternatifs

- Perte de crédibilité des acteurs ;
- politisation des associations ;
- problèmes d'accès aux bénéficiaires ;
- problèmes de leadership et de gouvernance au sein des associations ;
- corruption ;
- incapacité d'implication de certains acteurs (surtout les acteurs armés).

### Paneliste 5 : Les réponses politiques des États du Sahel : l'expérience du Secrétariat Permanent du Cadre Politique de Gestion de la Crise du Centre (Mali)



**Dr MOHAMED LAMINE HAÏDARA,**  
SECRÉTAIRE PERMANENT DU CADRE  
POLITIQUE DE GESTION DE LA CRISE DU  
CENTRE

L'insécurité a été, au départ, en 2012, circonscrite dans le nord du Mali. Elle s'est, par la suite, à partir de 2016, répandue comme une trainée de poudre pour atteindre le cœur du Mali, le Centre, point névralgique et cordon ombilical liant le Nord au Sud du pays.

Les répliques sismiques de l'insécurité continuent à se propager vers le sud pour embraser les régions de Sikasso, de Kayes et de Koulikoro. Même le district de Bamako n'est pas épargné.

Pour faire face à la crise, le Gouvernement du Mali a entrepris, à partir de 2017, une série d'actions à travers le Programme Présidentiel d'Urgences Sociales (PPUS) ainsi que le Plan de Sécurisation Intégrée des Régions du Centre (PSIRC), placé sous la tutelle du ministre en charge de la sécurité.

Tirant les leçons de la mise en œuvre de ces deux initiatives, le Gouvernement a créé, en juin 2019, sous l'autorité du Premier ministre, le Cadre Politique de Gestion de la Crise du Centre (CPGCC) doté d'un Secrétariat Permanent (SP) avec, pour mission, « assurer la coordination aux niveaux stratégique et politique de l'ensemble des efforts de stabilisation du Centre ».

Afin de contribuer à l'atteinte de cet objectif, d'accomplir efficacement son mandat, le Secrétariat Permanent a entrepris l'élaboration d'une Stratégie de Stabilisation des Régions du Centre (SSRC).

La SSRC et son plan d'action ont été élaborés suivant une approche ascendante, participative et inclusive. Des consultations régionales avec les 16 cercles des 5 régions du centre ont impliqué les principaux acteurs : les autorités administratives et politiques, les autorités judiciaires, les collectivités territoriales, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), les associations communautaires, les services techniques, les organisations de jeunes et de femmes, les légitimités traditionnelles et religieuses, les leaders communautaires, les journalistes des radios communautaires et les communicateurs traditionnels, les Partenaires Techniques et Financiers (les Agences du système des Nations Unies ayant des bureaux de terrain), les ONG nationales et internationales.

En somme, six cent quatre-vingt-dix-huit (698) participants, toutes catégories confondues aux niveaux national et régional ont pris part à l'élaboration et à la validation de la stratégie.

Des ateliers ont été tenus pour recueillir les contributions des participants sur les priorités de base comme la paix, la sécurité et la cohésion sociale, la gouvernance et la justice, les questions humanitaires et le relèvement économique, la communication et la coordination, les questions foncières, les questions de droit de l'Homme ; la protection des civils ; la problématique des groupes armés de toute obédience ; le Désarmement Démobilisation Réinsertion (DDR), etc.

Ces contributions ont servi à déterminer les axes de la stratégie. Le document formule des perspectives dans ces domaines.

Au niveau national, des rencontres bilatérales ont eu lieu avec certains départements membres du cadre politique et des PTF et ONG pour la prise en compte de leurs actions dans les régions du Centre.

L'étape nationale a été parachevée par un atelier national avec des participants de presque tous les départements ministériels, des PTF et ONG, ainsi que les gouverneurs des régions du Centre.

A l'issue d'un processus ascendant, participatif et inclusif, le document de la SSRC, approuvé par le Conseil des ministres du 24 août 2022, a été formellement adopté par décret n°2022-0536/PT-RM le 09 septembre 2022.

La Stratégie constitue un instrument qui traduit la volonté des autorités de la Transition d'avoir une approche holistique de la stabilisation.

Elle est désormais le document de référence en tant qu'outil de coordination de l'ensemble des activités du Gouvernement et de tous les partenaires intervenant dans le Centre.

La SSRC est déclinée en quatre (4) axes stratégiques :

- Le rétablissement de la Paix, de la Sécurité et de la Gestion sociale au Centre ;
- L'amélioration de la Gouvernance et le renforcement de la justice au Centre ;
- La gestion des questions humanitaires et le relèvement économique au Centre ;
- La communication et la coordination des interventions au Centre.

Assortie d'un Plan d'Action budgétisé pour la période 2022-2024, la Stratégie de stabilisation a un caractère nettement affirmé pour relever les défis majeurs en matière de paix, de sécurité, de cohésion sociale, de gouvernance, de protection et de promotion des droits humains ainsi que de l'humanitaire et du relèvement économique.

Le plan d'action de la stratégie de stabilisation est flexible et fait l'objet de suivi-évaluation périodique à travers les mécanismes de coordination prévus à cet effet. Il sera mis à jour régulièrement pour tenir compte de l'ensemble des efforts de stabilisation de l'État en collaboration avec les PTF et les ONG nationales et internationales.

Le Gouvernement du Mali accorde la plus haute importance à la coordination des interventions au niveau local, régional et national et ce, en synergie avec les PTF et les ONG, tout en tenant compte de la dimension régionale de la crise sécuritaire au Sahel. Pour remédier à ce défi que constitue la coordination, le Secrétariat Permanent envisage l'opérationnalisation très prochaine du Comité de coordination ministériel composé de près de 50 hauts cadres de l'administration,

la redynamisation des comités régionaux sous le leadership des gouverneurs. Un comité similaire de 15 membres est créé avec les faitières des ONG nationales et internationales. Un cadre du même genre est prévu avec l'ensemble des PTF opérant dans les régions du Centre. En tout état de cause, la coordination sera de mise avec les PTF avant la constitution du groupe de travail annoncé.

La Stratégie offre non seulement une réponse appropriée à l'épineuse question de la crise qui sévit dans les régions situées au Centre du Mali, mais aussi l'opportunité d'améliorer la coordination des actions et le renforcement du dispositif de suivi-évaluation, particulièrement à l'échelle régionale.

Le SP/CPGCC assure la coordination technique de la mise à jour et du suivi de la mise en œuvre des actions de stabilisation en faveur des régions du Centre. Il se propose de fédérer l'ensemble des actions qui entrent dans le cadre de cette stabilisation et d'opérer une synergie entre tous les acteurs. Pour cela, la collaboration et la coordination sont indispensables afin d'atteindre les résultats escomptés.

La SSRC ambitionne de faire du Centre une zone stable et prospère où les communautés sont réconciliées entre elles-mêmes et vivent en harmonie avec leurs voisins.

Pour atteindre cet objectif, le SP/CPGCC envisage de prendre en compte les synergies indispensables avec d'autres politiques et stratégies.



### III. PANEL 3 : CONSTRUIRE LA PAIX : LE DIALOGUE INTER ET INTRA-COMMUNAUTAIRE

Ce panel a enregistré trois communications complémentaires portant sur les expériences de construction de la paix au Burkina, au Mali et au Niger. Monsieur Gabounè KEÏTA, membre de la société civile, modérateur a introduit les panelistes. Ces derniers à tour de rôle ont présenté des expériences singulières du Burkina (i), du Mali (ii) et du Niger (iii).

#### Synthèse de la communication du paneliste 6

Partant du constat que les clivages communautaires ont permis d'instrumentaliser le terrorisme qui est un phénomène de société dont les réponses ne peuvent provenir que de la société, l'expérience burkinabée avait d'abord privilégié l'option militaire qui a très vite montré ses limites. Ceci a permis de mettre en exergue d'autres réponses :

- réponses juridiques
- réponses administratives
- réponses socio-économiques.

Une stratégie a été développée en déterminant un cadre juridique pour bâtir une approche holistique à plusieurs axes. Un premier axe a concerné le dialogue inter et intracommunautaire et la mise en place des comités locaux de dialogue. Un second axe a concerné l'organisation des rencontres à l'intérieur des différentes circonscriptions administratives en impliquant tous les leaders communautaires de base. Un troisième axe était relatif aux modalités de mise en œuvre des accords lorsqu'ils sont intervenus entre plusieurs communautés.

Un autre axe a concerné la création d'un centre de réinsertion pour socialiser les anciens combattants. De même, une réflexion est en cours pour calibrer le cadre juridique des anciens combattants.

#### Synthèse de la communication du paneliste 7 :

Dans l'expérience nigérienne, on note l'existence d'une stratégie nationale se déclinant

- à la présence d'une haute autorité rattachée à la primature qui veille à l'éducation à la citoyenneté.
- à l'existence de mécanismes traditionnels au niveau des quartiers et des villages, encadrés par des cadis et des imams;
- Une forte implication des chefs religieux, des chefs de villages, les jeunes.

#### Synthèse de la communication du paneliste 8

Dans le cas malien, l'intervenant a souligné l'existence d'un cadre institutionnel relatif à un mécanisme d'appui à la réconciliation nationale (MARN) se déclinant en :

- Secrétariat permanent (niveau Etat)

- Équipe régionale d'appui à la réconciliation (ERAR)/niveau région.

L'intervenant souligne cependant que, dans leur fonctionnement, ces structures ont rencontré de nombreux dysfonctionnements.

L'expérience malienne qui a été développée est bâtie sur le cas de Mopti notamment à Somadougou. Dans cette localité, des actions ont été menées par les ERAR, aboutissant à la signature d'accords qui n'ont pas permis de mettre fin au conflit (accord intervenu en collaboration avec le centre de dialogue humanitaire au Sahel).

En définitive, l'intervenant conclut que les conflits ont entraîné l'effritement des valeurs et l'émergence d'une économie criminelle (vol de bétail, prise d'otages).

#### Paneliste 6: L'expérience du Burkina Faso



**GÉNÉRAL BARTHÉLÉMY AIMÉ SIMPOIRE,**  
DIRECTEUR DU CENTRE D'ÉTUDES  
STRATÉGIQUES, BURKINA FASO

#### Introduction

L'émergence et le développement du terrorisme au Sahel ont provoqué des schismes sociologiques notables au sein de certaines sociétés et catalysé de nouvelles dynamiques dans la conflictualité globale sahélienne. Dans un contexte de fragilités sociopolitiques structurellement conditionnées par les insuffisances de la gouvernance des États, notamment en matière de gestion des équilibres nationaux, l'hydre terroriste a construit ses stratégies de pénétration, d'implantation et d'expansion sur différentes approches opérationnelles qui combinent opportunisme et instrumentalisation.

En plus de la stratégie directe qui consiste à diffuser la violence brute afin de s'assurer le contrôle des zones -cibles en contraignant les administrations de l'Etat à un retrait forcé, les groupes armés terroristes développent des stratégies indirectes qui consistent à l'instrumentalisation des frustrations

communautaires afin de recruter massivement des combattants dans leurs rangs.

Profitant des vulnérabilités structurelles de vastes régions faiblement contrôlées et insuffisamment administrées, ils ont en effet réussi à s'implanter en instrumentalisant opportunément les frustrations sociales qui sont vite apparues comme un terreau propice pour l'endoctrinement, la radicalisation et l'enrôlement de combattants. En évoquant l'argument du combat pour la cause de la communauté marginalisée par les politiques de développement et victime d'exactions des agents de l'Etat, l'enrôlement dans les groupes armés devient alors un acte d'engagement noble pour une cause légitime.

L'effet de ces stratégies d'instrumentalisation par les groupes armés terroristes, est la stigmatisation qui en a résulté et qui a conditionné les perceptions de certaines communautés assimilant systématiquement d'autres communautés aux terroristes djihadistes ou faisant d'eux des complices. Et c'est là que s'est ouvert le piège de l'amalgame et de l'engrenage puisque les violentes représailles des communautés victimes n'ont fait qu'accentuer davantage la radicalisation des autres personnes, grossissant encore plus les rangs des combattants des groupes armés terroristes.

## **6.1. Caractéristiques du contexte sécuritaire du Burkina Faso**

### **6.1.1. Typologie des acteurs de la violence liée au terrorisme au Burkina**

Les attaques terroristes qui ciblent le Burkina Faso depuis 2015 constituent essentiellement une menace complexe multi-acteurs, qui s'exercent sur deux dynamiques stratégiques et opérationnelles concourantes.

Une première dynamique est d'ordre géopolitique et structurée autour de l'idéologie du djihad international visant à instaurer par la violence, au moyen ou long terme, des Etats fondés sur une idéologie religieuse rigoriste et un modèle de gouvernance alternatif fondé sur la charia.

Cette menace principale, qui rayonne depuis le Moyen-Orient qui en est l'épicentre, bénéficie d'une profondeur stratégique que lui procurent de vastes espaces sahéliens insuffisamment ou faiblement contrôlés. Elle s'appuie sur des pivots régionaux et des sanctuaires stratégiques. Son objectif stratégique serait d'étendre progressivement son emprise sur une continuité territoriale et idéologique qui relie le Sahel au Golfe de Guinée.

A la faveur de cette menace géopolitique structurelle, s'est développée une deuxième dynamique locale

endogène de violence qui s'exerce sur un régime d'insurrection sociale armée ou de conflictualité inter et intracommunautaire. Les acteurs de cette dynamique locale tirent profits des moyens d'action que lui procure les grands groupes terroristes du GNIM de l'EIGS, pour exprimer leurs frustrations et résoudre des problématiques locales auxquelles ils sont confrontés. Dans le contexte actuel, ces deux types de menace mettent en œuvre différents acteurs qui n'ont pas forcément les mêmes objectifs stratégiques mais agissent dans une convergence d'intérêt.

Le discours des groupes armés terroristes clame ouvertement un rejet total de l'autorité de l'Etat et des modèles occidental et traditionnel d'organisation sociopolitique sur lesquels il s'appuie. De ce fait, les GAT affichent une forte détermination à substituer à ces modèles une offre alternative de gouvernance fondée sur l'imposition de la charia. Dès lors, la violence terroriste envers les populations participe d'une stratégie d'affaiblissement de l'Etat, d'érosion du crédit de confiance institutionnelle de la population, de dissuasion de toute velléité de collaboration de la population avec l'Etat et les FDS et leurs supplétifs que sont des VDP.

### **6.1.2. La conflictualité intracommunautaire et intercommunautaire comme facteur d'instrumentalisation et d'amplification de la violence terroriste**

#### **6.1.2.1. L'engrenage identitaire**

Les attaques terroristes ont commencé à cibler le Burkina Faso en 2015 et ont connu une accentuation à partir de 2016. D'abord dirigées contre les Forces de Défense et de Sécurité et les administrations de l'Etat, ces attaques se sont ensuite étendues aux populations civiles. Très vite s'est installée une psychose au sein des populations.

Les groupes armés terroristes ont opportunément instrumentalisé les frustrations communautaires des régions du Sahel, du nord et de l'est du Burkina Faso afin de recruter de nombreux combattants. Leur stratégie a consisté dans certains cas à se présenter à certaines communautés comme leur défenseur contre les exactions ou l'abandon de l'Etat. Le constat que l'on peut faire, c'est que cette stratégie a été payante puisque de nombreux villageois Burkinabés en majorité peule ont intégré les groupes terroristes sous divers motifs.

Les inégalités dans les sociétés peules au nord du Burkina sont un déterminant majeur de la conflictualité qui a favorisé l'émergence de la violence terroriste. La création du groupe Ansaroul islam, premier groupe islamiste militant

terroriste implanté au Burkina résulte de ce facteur sociologique puisque les prêches de son chef Ibrahim DICKO étaient à l'origine dirigés contre l'ordre social local dominé par les lignages de marabouts peuls.

Certes, le discours d'Ansaroul islam qui est un mélange de sentiment de marginalisation et de griefs à l'encontre des autorités, lui a permis de rallier le soutien de plusieurs sympathisants membres des communautés locales. Les attaques ciblées contre les représentants de l'Etat, les FDS, ainsi que les écoles publiques, visaient l'affaiblissement de ces institutions afin de conforter son discours sur l'abandon par l'Etat des populations locales.

L'absence des services de sécurité dans certaines localités a favorisé la prolifération des groupes d'auto-défense, notamment des groupes appelés "Koglweogo", groupes villageois d'inspiration traditionnelle qui existent dans plusieurs régions du Burkina Faso. Les Koglweogos se sont fait connaître au Burkina Faso dans les années 1990, dans un contexte de montée de l'insécurité rurale et urbaine et d'insuffisance de l'offre de sécurité de l'Etat en termes de maillage territorial des services de sécurité. A partir de 2015, l'aggravation des défis sécuritaires liée aux attaques terroristes devenues quasi-quotidiennes ciblant les populations civiles, a entraîné une prolifération des Koglweogos, dans plusieurs régions du Burkina Faso, qui se sont sentis dans le devoir de protéger leurs villages.

Suspectés d'être de connivence avec les djihadistes, les peuls sont vite devenus les cibles d'actes de représailles des Koglweogos après chaque attaque terroriste. C'est ce qui explique que plusieurs attaques contre les communautés peules aient été attribuées à tort ou à raison aux Koglweogos.

Les cas les plus graves de violence ciblant des communautés peules ont été enregistrés dans la région du Centre-nord et du nord, notamment dans les localités de Yirgou (janvier 2019, Dinguila et Barga (mars 2020). Dans ces différents cas, les violences ont été essentiellement motivées par une volonté de représailles fondée sur des soupçons de connivence des peuls avec les groupes terroristes.

Les violences impliquant différentes communautés, les groupes d'auto-défense communautaire et les groupes terroristes sont légion.

Plus globalement, il faut souligner l'importance du registre inter et intracommunautaire dans le développement de la violence liée à l'activité terroriste.

### 6.1.2.2. Les problématiques sociétales comme facteurs incitatifs des violences communautaires

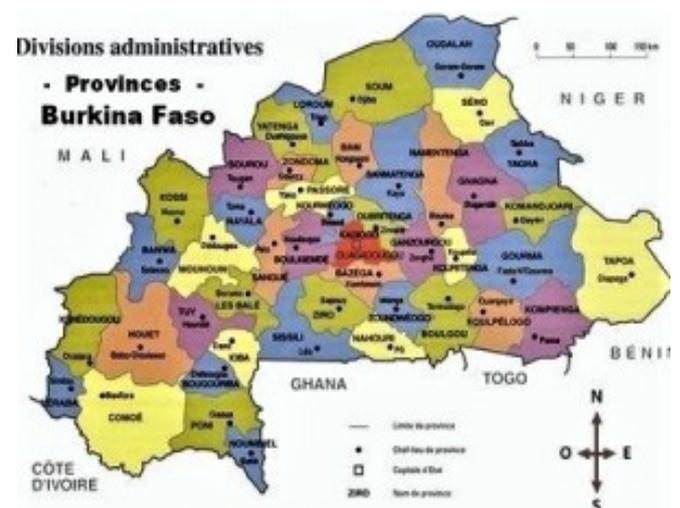
Au-delà de l'ancrage identitaire, les violences inter et intracommunautaires ont été souvent catalysées par des facteurs incitatifs liés à des problématiques sociétales locales ou de gouvernance politico-économique : la gestion des ressources foncières et environnementales, les luttes pour l'acquisition du pouvoir.

## 6.2. Articulation de la réponse à la crise sécuritaire

### 6.2.1. L'holisme comme fondement stratégique

Dès les premières attaques terroristes enregistrées sur le territoire national en 2015, l'organisation de la réponse a privilégié l'approche militaro-centrée en raison d'un déficit d'analyse sur la nature de la menace. Progressivement, la riposte nationale à la menace terroriste va évoluer pour intégrer des réponses non militaires. C'est ainsi que sur les plans juridico-politique et administratif, socioéconomique, humanitaire, communautaire et sécuritaire des réponses ont été apportées à travers l'adoption d'une approche holistique. Ce nouveau paradigme a été consacré par l'élaboration et l'adoption de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme. L'axe stratégique 7 de cette stratégie qui porte sur la mobilisation citoyenne et l'engagement communautaire a défini comme actions majeures :

- La promotion du dialogue inter et intracommunautaire à travers les activités suivantes :
  - la tenue de rencontres provinciales sur la promotion de la cohésion sociale et du vivre ensemble ;
  - la création d'un musée des communautés dans chaque région administrative ;
  - l'organisation d'une journée de dialogue entre les différentes religions dans les provinces ;
  - l'organisation d'une journée des communautés nationales dans chaque commune.



□ L'implication des leaders communautaires dans la mise en œuvre des réponses endogènes à travers les activités suivantes :

- la coordination des comités locaux de dialogue ;
- les initiatives de dialogue avec les acteurs en rupture avec l'Etat ;
- la prise en charge des victimes du terrorisme ;
- la production et la diffusion du contre discours terroriste en vue de la démobilisation des combattants terroristes ;
- la mise en place de dispositif de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme avec le concours des maîtres de foyer coraniques ;
- la mise en œuvre des accords de dialogue.

□ L'implication des femmes et leaders communautaires féminins dans les actions de lutte contre le terrorisme à travers :

- l'opérationnalisation des plans d'actions des résolutions 1325 et 2250 du conseil de sécurité des Nations Unies ;
- les dispositifs de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme ;
- la prise en charge des victimes du terrorisme.

### **6.2.2. Le dialogue inter et intracommunautaire comme partie de la solution de sortie de crise**

#### **6.2.2.1. L'approche stratégique : gagner la sécurité sans compromettre la paix**

La description des caractéristiques de la crise sécuritaire au Burkina Faso donne à comprendre le registre inter et intracommunautaire dans laquelle celle-ci s'est incrustée, ce qui fonde la pertinence du dialogue comme élément de solution. Le fondement stratégique de cette approche de dialogue vise à gagner la sécurité sans compromettre la paix qui est le but ultime. Cela nécessite la mise en œuvre d'une approche stratégique visant à désintégrer l'hybridité et les instrumentalisation afin d'isoler les éléments radicaux et les couper des populations qui constituent le vivier de recrutement. Une telle approche simplifierait et faciliterait l'action militaire tout en favorisant la réversibilité vers la construction d'une paix durable.

#### **6.2.2.2. L'approche institutionnelle**

### **6.3. La mise en place des comités locaux de dialogue pour la restauration de la paix (CLDRP)**

En 2022, le Gouvernement avait décidé l'instauration d'un processus de dialogue comme approche complémentaire de la réponse stratégique globale à la crise sécuritaire. Cette volonté s'est concrétisée par la prise d'un décret consacrant la création des comités locaux de dialogue pour la restauration de la paix (CLDRP) et d'un autre décret portant création, composition et attributions de la coordination

nationale des comités locaux de dialogue.

### **6.4. Le bilan des activités**

Après la nomination et l'installation du coordonnateur national ainsi que des neuf (09) membres de la coordination, plusieurs activités ont été menées prenant en compte la sensibilisation, la formation et la création des comités locaux de dialogue pour la restauration de la paix et de l'opérationnalisation d'un centre de réinsertion :

- des comités locaux de dialogue pour la restauration de la paix ont été installés dans près de 16 localités à travers six régions administratives ;
- un centre dédié à la prise en charge des membres des groupes armés qui acceptent de déposer volontairement les armes a été créé ;
- plusieurs approches ont été initiées en vue d'instaurer le dialogue avec les groupes armés dans les différentes régions du pays. En plus des démarches des comités locaux, des personnes ressources ont participé à la promotion du dialogue auprès des groupes armés en tant qu'émissaires. Ainsi, des contacts ont été essentiellement établis dans les régions du Nord, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est. Des échanges, on peut retenir que des groupes armés sont favorables à l'ouverture du dialogue sous certaines conditions ;
- les actions menées ont permis l'instauration d'une relative confiance entre les acteurs et la défection de plusieurs dizaines de combattants ;
- un processus de réflexion sur la formalisation du cadre juridique des repentis est en cours.

### **6.5. Les initiatives diverses**

Au-delà de l'approche institutionnelle, l'on peut souligner la contribution fort remarquable d'acteurs non institutionnels à travers des actions diverses favorisant le dialogue inter et intracommunautaire. On peut citer dans ce registre, la contribution d'acteurs de la société civile, d'ONG, de partenaires régionaux et internationaux.

A titre d'exemple, on peut citer des initiatives communautaires endogènes qui ont abouti à la tenue d'une rencontre, le 09 octobre 2020, entre peuls et dogons de la région de Barani et Kombori dans la province de la Kossi pour sceller la paix. Cette rencontre, qui a été marquée par la signature d'un engagement commun, a bénéficié de l'accompagnement du gouverneur de la région et a été facilité par l'association Massathon qui regroupe les autorités coutumières de la région de la Boucle du Mouhoun. Lors de cette rencontre, les deux parties se sont engagées à coexister pacifiquement comme par le passé en respectant la propriété privée d'autrui, la liberté d'aller et de venir sans subir

de menaces ou de stigmatisation liées à l'appartenance ethnique. Les deux communautés se sont surtout engagées à déposer les armes et à porter tout problème lié au voisinage devant les autorités compétentes.

### 6.6. Recommandations et conclusion

- La tenue de rencontres provinciales sur la promotion de la cohésion sociale et du vivre ensemble ;
- la création d'un musée des communautés dans chaque région administrative ;
- l'organisation d'une journée de dialogue entre les différentes régions dans les provinces ;
- l'organisation d'une journée des communautés nationales dans chaque commune ;
- la production et la diffusion du contre discours terroriste en vue de la démobilisation des combattants terroristes ;
- la mise en place de dispositifs de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme avec le concours des maîtres des foyers coraniques ;
- la mise en place des accords de dialogue.

### Paneliste 7: L'expérience du Niger



**Dr MOULAYE HASSANE,**  
CHEF DE PROGRAMME LUTTE CONTRE  
LA RADICALISATION ET L'EXTRÉMISME  
VIOLENT AU CENTRE NATIONAL  
D'ETUDES STRATÉGIQUE ET DE  
SÉCURITÉ (CNESS), NIGER

La communication s'articule autour de quatre points:

- quelques éléments de contexte sécuritaire au Niger et au Sahel;
- les Institutions nationales de mise en œuvre;
- les politiques de stabilisation, de relèvement par le dialogue;
- recommandations.

#### 7.1. Quelques éléments de contexte sécuritaire au Niger et au Sahel

Le contexte sécuritaire est caractérisé par :

- une crise sécuritaire et humanitaire chroniques et aiguës ;
- un environnement macroéconomique très difficile,

amplifié par :

- la faible présence ou l'absence de l'Etat, dans le sud libyen ;
- le conflit dans la zone des trois frontières ;
- le terrorisme de Boko Haram dans la partie sud-est;
- du trafic de produits illicites en tous genres, du banditisme et de l'extrémisme violent multiformes.

#### 7.2. Les réponses de l'Etat du Niger face à l'instabilité

Face à l'insécurité et l'instabilité, chaque pays sahélien a privilégié une option selon les spécificités du terrain. Ainsi, le Niger ayant capitalisé les expériences accumulées sur le terrain, notamment dans le domaine de stabilisation, de relèvement par le dialogue, suite aux deux rebellions 1990 – 1996. Il a aussi capitalisé les leçons apprises lors de l'élaboration de sa stratégie de prévention de la radicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent. Le Niger a enfin, dans un élan de mutualisation des actions, eu recours aux structures spécialisées suivantes :

- les Forces de Défense et de Sécurité ( FDS ) ;
- les Organes Etatiques Spécialisés (Le conseil islamique, la Médiature, le conseil économique, social et culturel, le conseil de dialogue politique), etc. Ils sont tous des antennes au niveau départemental et régional.
- le Conseil National de Sécurité (CNS) présidé par le Président de la République, il est représenté à l'intérieur du pays par les Conseils Régionaux de Sécurité et les Conseils Départementaux de Sécurité
- le Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité (CNESS), rattaché au cabinet du Président de la République réalise des études sur des thématiques relatives à la sécurité, Au niveau régional :
- le sultan ;
- les gouverneurs ;
- les élus régionaux ;
- les chefs de quartiers, cadis, imams et leaders religieux de renoms ;
- Les responsables des services déconcentrés de l'Etat et les FDS ;
- Les OSC et ONG locales.

#### 7.2.2. Cadre d'échange entre jeunes et députés nationaux.

Un espace d'échange où les jeunes des communautés touchées par l'insécurité viennent discuter et poser des questions aux députés nationaux. L'objectif visé par cette pratique est le rétablissement de confiance entre les jeunes et leur représentant

au niveau national.

Les jeunes font part de leurs expériences dans leurs communautés et de l'impact de la situation de l'insécurité sur leur vie. Ils posent des questions sur le rôle que jouent les institutions comme l'AN, la HACP et la manière d'aider les FDS dans la lutte contre le terrorisme. Ils débattent des problèmes spécifiques que les autorités entendent mettre en œuvre pour faire sortir les jeunes de la précarité et éviter leur enrôlement par le groupe terroriste.

Pour les jeunes, c'est une expérience enrichissante, ils se sont sentis considérés, pris en compte et écoutés. Cela a renforcé leur leadership et leur pouvoir de plaidoyer afin de faire bouger les lignes.

### Les forums

Rencontre locale ou régionale, regroupant des communautés de divers horizons, représentants des démembrements locaux de l'État et ceux des légitimités traditionnelles, pour débattre sur une thématique précise :

- circulation illégale d'armes ;
- vol de bétails ;
- réalisation d'une infrastructure communautaire commune, etc.

Tribune citoyenne : Événement ponctuel en présence d'un spécialiste en droit pour débattre sur les questions de :

- Droit du citoyen et ses devoirs vis-à-vis des autres et vis-à-vis de l'État ;
- La gouvernance locale régionale et nationale.

### Quelques exemples de mécanismes de prévention et de gestion des crises

- Cadre étudiants de lutte contre la radicalisation. Les clubs UNESCO, présents dans toutes les universités du Niger ont entrepris et mis en place des mécanismes de prévention de la radicalisation à l'extrémisme violent. C'est le premier programme contre la radicalisation en milieu scolaire au Niger. Pour la pérennisation de la pratique, le programme s'est fixé des objectifs suivants :

- sensibiliser la communauté estudiantine à la question ;
- rechercher les causes profondes de la radicalisation des étudiants ;
- inclure dans le programme d'enseignement des compétences permettant de reconnaître les actes de violences, de se protéger, de résoudre les problèmes sans recourir à la violence, de gérer ses émotions, d'accéder à une aide et à un soutien approprié et de soutenir d'éventuelles victimes des violences ;
- faire preuve d'exclusivité ;
- créer un espace sécurisé permettant de débattre des questions liées à l'extrémisme violent ;

- marquer le changement opéré.
- les rôles des chefs et des élus ;
- les relations de complémentarité du citoyen avec les Forces de Défense et de Sécurité ;
- le respect des engagements pris vis-à-vis de l'État ;
- les Activités civilo-militaires.

### les accords sociaux

Réunion regroupant les autorités administratives, coutumières et les communautés de la région, pour débattre de :

- la nécessité de réaliser des puits pastoraux ;
- la réouverture des marchés ruraux ;
- la gestion d'aires de pâturage ou de repos pour le cheptel ;
- le tracé de couloirs de transhumance.

### les audiences foraines

Cette activité concerne surtout les jeunes, il s'agit de sensibiliser sur :

- la problématique de la citoyenneté et attribution de pièces d'identité pour ceux qui en font la demande ;
- l'intérêt de se faire enrôler dans les Forces de Défense et de Sécurité ;
- recensement pour les différents scrutins ;
- le problème de la drogue ;
- création de base de données pour les statistiques ;

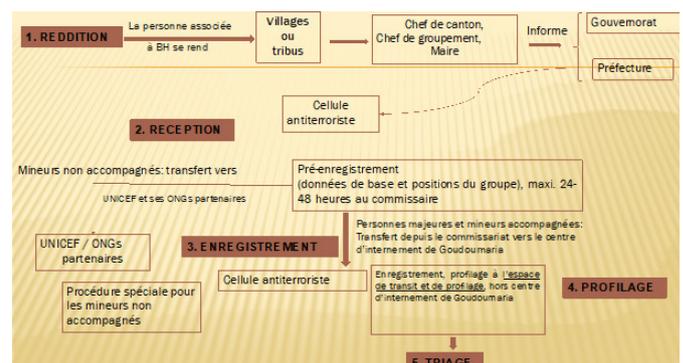
### Le carnaval

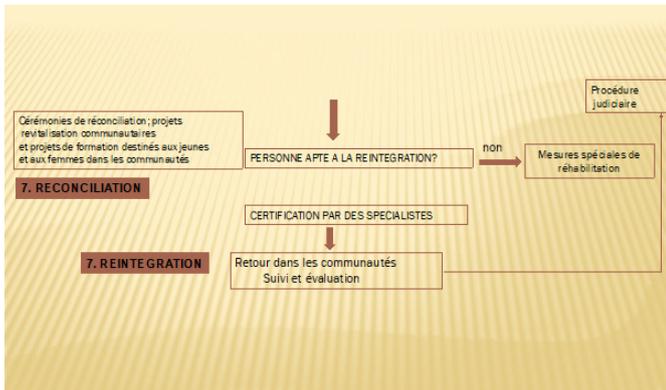
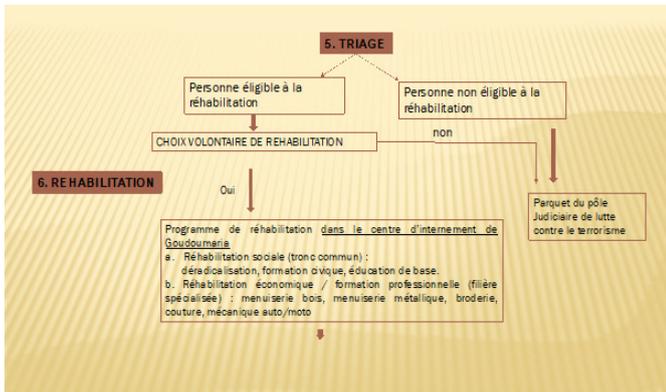
- il s'agit d'une fête organisée pour mobiliser les communautés d'éleveurs, d'agriculteurs et les sensibiliser autour des problèmes de :
- couloirs de passages des animaux ;
- débats autour des problématiques de gestion des ressources naturelles ;
- prévention de crises qui couvent.

On note de un cas de réinsertion sociale de repentis : le camp de Goudoumariya.

- En 2019, 1300 ex-associés à BH ont été jugés et placés en détention,
- en décembre 2019, sur 243 présentés pour la réhabilitation, 125 repentis ont été formés et réintégré dans les communautés d'accueils.

### 7.2. 3. La procédure pénale





**MANGAL TRAORE,**  
MAGISTRAT

La communication présente dans un premier temps la Mission d’Appui à la Réconciliation Nationale (MARN). Ensuite, un cas concret de dialogue au niveau de Somadougou est présenté.

La crise multidimensionnelle qui affecte le Mali depuis 2012 a connu une aggravation à partir des années 2016 avec les conflits inter et intra-communautaires qui se sont multipliés dans les régions de Mopti et Ségou avec son cortège d’affrontements meurtriers et sanglants qui résonnent encore dans la conscience collective. Cette présentation sera essentiellement axée sur l’ancienne région de Mopti qui couvre les nouvelles régions de Bandiagara et Douentza ainsi que les cercles de Djenné, Tenenkou, Bankass, Koro et Youwarou qui ont payé un lourd tribut à ces atrocités à travers les drames emblématiques de Sobane Da (région de Bandiagara), Ogossagou et Koulogo (cercle de Bankass), Diougani (cercle de Koro), Mondoro (région de Douentza), qui ont occasionné des centaines de morts, des villages entièrement rayés de la carte, des bétails enlevés.

Parallèlement à cela, il convient aussi de souligner l’aggravation des vulnérabilités à cause de l’aggravation de l’insécurité alimentaire et d’un repli identitaire qui se traduisent par le déplacement en masse des populations. A titre d’illustration, à la date du 31 mars 2020, sur les 218 000 déplacés internes répertoriés au Mali, 99 598 provenaient de l’ancienne région de Mopti ( Rapport Protection Cluster Mali. Mars 2020 ).

Les causes de ces conflits ont été scrutées et discutées à l’occasion de plusieurs rencontres directement organisées entre les communautés concernées, mais également au cours de rencontres rendues possibles avec l’appui et le concours de l’Etat et de partenaires techniques et financiers qui se sont déroulées notamment à Djenné, Koro, Bankass, Mopti, Bandiagara, Somadougou.

Ces rencontres ainsi que les ateliers à vocation scientifique comme celui qui regroupe les participants à l’Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin

### 7.3. Les recommandations à l’endroit de nos pays

Que chaque pays mette en place des stratégies participatives, transparentes et adaptables aux contextes des différentes régions du pays eu égard à leurs spécificités. Les stratégies doivent fournir des mécanismes de pilotage, de coordination et de suivi et évaluation de la mise en œuvre. Ces mécanismes doivent couvrir aussi bien le niveau national que le niveau régional et communal.

#### A l’endroit des acteurs sur le terrain de mise en œuvre

Dans la mise en œuvre, il serait plus que nécessaire d’opérer une ouverture sur le renforcement de la gouvernance locale y compris communautaire dans la prise en charge des questions sécuritaires et mettre un accent particulier sur le renforcement des capacités institutionnelles, techniques, technologiques et organisationnelles incluant l’appui au développement local.

#### A l’endroit des partenaires :

Enfin, devant l’impérieuse nécessité de résorber cette insécurité qui menace au-delà du Sahel, les partenaires se devaient de prendre en compte les orientations suggérées dans les différentes stratégies nationales et régionales.

### Paneliste 8: L’expérience du Mali en matière de dialogue inter et intracommunautaire

BEYE visent à définir des solutions cohérentes, concertées, inclusives et durables pour le retour de la paix et du vouloir-vivre en commun qui caractérisent cette vieille nation ébranlée dans ses fondements et dont l'existence en tant qu'Etat est menacée dans des proportions inquiétantes. Il convient de procéder à cet effet à un examen du cadre institutionnel que l'Etat a mis en place en vue de renforcer les mécanismes du dialogue inter et intracommunautaire dans une première partie avant d'aborder une étude de cas dans la seconde partie concernant la mise en œuvre pratique des mécanismes de dialogue initiés soit par l'Etat, soit par les représentants des communautés afin de relever les acquis et les insuffisances et formuler des propositions de nature à améliorer la dynamique portant sur le renforcement de la cohésion sociale.

### **8.1. Cadre institutionnel mis en place par l'Etat et ses démembrements**

A ce niveau, il convient d'évoquer d'une part le cadre institutionnel mis en place par l'Etat au plan national et d'autre part des initiatives locales des démembrements de l'Etat.

La création d'un département ministériel en charge de la Cohésion sociale, de la Paix et de la Réconciliation nationale est un indicateur marquant de la volonté politique de l'Etat de contribuer à des solutions pérennes sur ces questions.

C'est dans cette optique que le Gouvernement de la République du Mali par Décret n° 2017- 0367/ PM-RM du 28 Avril 2017, a créé sous l'autorité du ministre en charge de la Réconciliation Nationale, la Mission d'Appui à la Réconciliation Nationale (MARN) pour une durée de trois ans, durée qui a été par la suite fixée à 6 ans par le Décret n° 2020-071 / PM-RM du 27 mars 2020 portant modification du décret de 2017. Dans chaque région et dans le district de Bamako, le Ministère dispose en principe d'une Equipe Régionale d'Appui à la Réconciliation (ERAR).

La Mission d'Appui à la Réconciliation Nationale (MARN) est composée de fonctionnaires et de contractuels ayant pour mission d'assister le ministre chargé de la Réconciliation Nationale dans certains domaines portant sur :

- la promotion de la Culture de la Paix et de la Tolérance ;
- la conduite des campagnes d'information et de sensibilisation sur la réconciliation nationale, les principes et valeurs de la République, l'Etat de droit, la démocratie, la décentralisation.

L'arrêté n°1353/MRN-SG du 17 mai 2017 fixe l'organisation et les modalités de fonctionnement de

la Mission d'Appui à la Réconciliation Nationale dont les attributions sont relatives à :

- l'accompagnement pour la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger ;
- la conduite des études et des recherches sur les causes et les risques de conflits communautaires et la suggestion de toutes mesures ou toutes actions de nature à circonscrire les menaces sur la Paix et l'Unité nationale.

Aux termes des dispositions dudit arrêté, la MARN comprend un chef de mission et plusieurs experts dont :

- un expert en communication ;
  - un expert en sociologie ;
  - un expert sur les questions culturelles et culturelles ;
  - un expert sur les questions foncières et domaniales ;
  - un expert sur les questions de gouvernance ;
  - un expert historien ;
  - un assistant administratif et un personnel d'appui.
- L'arrêté précise en outre que les experts ainsi désignés ont pour mandat de :
- concevoir les outils adéquats à la promotion de la réconciliation nationale ;
  - identifier au niveau national les forces sociales capables d'influer sur le règlement diligent des conflits ;
  - déterminer les causes endogènes et exogènes des conflits et proposer des solutions ;
  - élaborer un plan de sensibilisation et de communication ;
  - identifier les voies et moyens susceptibles d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation ;
  - proposer des mesures de gestion des conflits tenant compte des us et coutumes ;
  - établir la cartographie des conflits politiques, économiques, religieux, sociaux et leurs causes.

La MARN intervient en tant que structure centrale ou laisse le soin à ses démembrements que sont les Equipes Régionales d'Appui à la Réconciliation ( ERAR ) de conduire des missions sur le terrain pour prévenir les conflits en gestation en cas d'alerte ou encore aider à la résolution des conflits comme nous allons le voir dans la deuxième partie de cette présentation.

Les ERAR ont pour mission, aux termes des dispositions de l'article 7 de l'arrêté précité de :

- contribuer au retour de la Paix, de la Stabilité et de la Cohésion sociale ;
- informer et sensibiliser les populations sur le processus de la paix ;

- identifier les mécanismes de médiation et de gestion des conflits locaux ;
- identifier au niveau local, les forces sociales capables d'influer sur le règlement diligent des conflits.

Elles sont composées de 7 membres au plus, désignés parmi les fonctionnaires de l'Etat ou des Collectivités territoriales ou des contractuels reconnus pour leur probité morale et disposant d'une expertise confirmée dans le domaine de la gestion des affaires locales en matière de paix et de cohésion sociale ( article 8 de l'arrêté ).

Les ERAR conduisent soit de manière autonome, soit avec le concours de partenaires techniques et financiers ( PTF ) des missions sur le terrain dans le cadre du dialogue inter ou intracommunautaire.

Le travail de terrain dans le cadre de la prévention, de la médiation ou du suivi des accords locaux fait ressortir un certain nombre de constats qui ont un impact sur la conduite ou l'efficacité des initiatives et qui ont trait à :

- la grande fragilité des accords conclus avec de fréquentes remises en cause ;
- l'insuffisance des ressources financières et des moyens logistiques qui entrave la conduite des missions entrant dans le cadre de la prévention , de la médiation ou du suivi des accords locaux et des engagements des pouvoirs publics ;
- aux dysfonctionnements dans le domaine de la communication et de la coordination des interventions des PTF sur le terrain ;
- aux cadres de concertation sur le suivi de la mise en œuvre dont les sessions ne se tiennent pas selon les formes et délais prévus.

En ce qui concerne les initiatives locales, on évoquera à titre d'illustration la Charte communautaire inclusive pour la Paix, la Sécurité et le Développement dans la Région de Mopti sous l'égide du Chef de l'Exécutif Régional qui a été signée le 22 septembre 2021 et qui implique les légitimités traditionnelles, les représentants des chambres consulaires, les acteurs de la société civile.

Cette charte consacre l'engagement des parties prenantes à mobiliser toutes les potentialités en vue d'obtenir la fin des violences perpétrées par des individus ou groupes armés dans la région en fédérant les initiatives dans ce sens.

Elle promeut enfin le rôle des femmes et des jeunes dans l'instauration et la défense, en toutes circonstances, des vertus du dialogue en vue de bannir la désinformation qui peut entraver la cohésion sociale.

## **8.2. Diagnostic d'un cas pratique sur le dialogue inter ou intracommunautaire**

En ce qui concerne l'étude de cas, le dialogue inter et intracommunautaire qui s'est déroulé pendant plus de trois ans à Somadougou, situé à une quarantaine de km de Mopti illustre les étapes parcourues et les difficultés réelles de ce type de dialogue, au départ purement local et directement entre des notabilités des communautés peulh et chasseurs donzos. Il a ensuite été encouragé et soutenu par l'ERAR de la Région de Mopti seule ou en partenariat avec les représentants de l'Etat ou des ONG intervenant dans la région.

Les premières discussions sont ainsi intervenues en 2019 sous l'égide de l'ERAR à la suite des affrontements entre communautés peulh et chasseurs donzos suite aux accusations de passage anarchique d'animaux dans les champs de culture, aux vols de bétails, aux enlèvements et assassinats ciblés.

Ces discussions ont finalement abouti aux accords signés en 2020 et qui ont été définitivement enterrés en 2021 à la suite d'autres affrontements meurtriers qui ont occasionné des déplacements massifs des populations.

Il convient de relever le respect de l'ensemble des règles formalisées dans le domaine du dialogue inter ou intracommunautaire. Il s'agit notamment de la désignation des légitimités traditionnelles, des notabilités respectées par les deux communautés dans le cadre de la diplomatie dite de terrain.

Les accords locaux conclus en 2020 grâce à l'ERAR de la Région de Mopti avec l'appui du Centre pour le Dialogue Humanitaire (HD) comportaient ainsi des demandes de pardon, des mesures de confiance portant sur l'accès aux foires hebdomadaires, la dénonciation de personnes suspectes opérant dans le secteur.

L'analyse des causes de l'échec de ce processus fait ressortir plusieurs paramètres en lien avec la perte de certains repères qui ne sont pas forcément liés aux mécanismes du dialogue communautaire, mais qui sont propres à la résolution ancestrale des litiges dans nos terroirs et qui ont trait, outre le cousinage à plaisanterie, au rôle des aînés dans notre société, ou encore aux rites initiatiques dont l'accomplissement crée des liens sacrés entre camarades d'âge pendant toute leur vie, peu importe leur origine sociale ou ethnique.

Enfin, il est à souligner un point fondamental dans cette zone, à savoir que l'insécurité a favorisé l'émergence d'une économie criminelle basée essentiellement sur le vol de bétail qui génère des profits considérables

et les auteurs de ces forfaits n'hésitent pas, sous couvert de défense de leur communauté, à commettre des actes de provocation dans le seul but d'entraver le processus de paix.

### Références bibliographiques

- La médiation des conflits locaux au Sahel : Burkina Faso, Mali et Niger, Centre pour le dialogue humanitaire, HD, médiation pour la paix ; [www.hdcentre.org](http://www.hdcentre.org) ;

- Stratégie de stabilisation des Régions du Centre et son Plan d'Action 2022-2024, Secrétariat permanent du Cadre politique de gestion de la crise du centre ; juin 2022 ;
- Rapport d'activités de l'année 2019 de l'Équipe Régionale d'Appui à la Réconciliation ( ERAR ) de Mopti ;
- Rapport d'activités de l'année 2022 de l'Équipe Régionale d'Appui à la Réconciliation (ERAR) de Mopti ;



## IV. PANEL 4 : CONSTRUIRE LA PAIX : LE DIALOGUE INTER ET INTRA-RELIGIEUX

Ce panel s'intéresse à une réflexion sur les religions et le dialogue en tant qu'éléments connecteurs dans la société.

Les communautés existantes dans le Sahel sont bâties sur des valeurs culturelles qu'elles ont héritées, pendant des millénaires de leurs ancêtres (religion traditionnelle) ou tout simplement charriées par les invasions des arabes ou du colonialisme occidental (religion islamique et religion chrétienne). Toutes ces religions ont été ébranlées par des crises multiformes liées à des problèmes de leadership, des problèmes d'instrumentalisation ou autre (intérêts économiques). Ces crises culturelles ébranlent du coup les fondements de la société. Aussi, pour une renaissance du vivre ensemble et une cohabitation sociale épanouie, est-il urgent de bâtir la paix via la rencontre et l'échange, en d'autres termes le dialogue, non seulement à l'intérieur d'une religion (intra) mais aussi dans les relations entre différentes religions (inter). Aussi, il sera question, dans ce séminaire, de se pencher sur les stratégies envisageables pour une cohabitation pacifique inter et intra religieuse

et de s'interroger sur les nouvelles formes de justice parallèle pratiquées dans les zones occupées par les groupes extrémistes religieux.

Le modérateur a introduit le panel par des citations fortes à savoir :

« Bien que la prière est une action, elle ne dispense pas d'agir pour la paix ».

« Tout ce que la haine peut faire, l'amour peut faire plus ».

La religion est une force pour la paix. Dans le contexte sahélien, de nombreux acteurs œuvrent pour la paix. Quelle est la pertinence du dialogue comme mode de prévention ? Quelle est la viabilité des initiatives en cours ? Quelle bonne pratique retenir en vue d'une transposition ?

Afin d'y répondre, les deux panélistes ont mis l'accent sur la cohabitation pacifique inter et intra-religieuse (i) et les formes de justice parallèle dans les zones occupées par les terroristes (ii).

### Synthèse de la communication du paneliste 9

Après des avertissements liminaires et une clarification conceptuelle, Monsieur Sagara, panéliste 9, a abordé la question des menaces (internes et externes) sur les libertés religieuses, livré l'utilité du dialogue inter religieux, examiné le syndrome de la laïcité,

il a enfin livré des perspectives d'actions. Il a relevé 4 types de dialogue : le dialogue de vie, d'action, de foi et de la pratique religieuse.

Selon lui, la plupart des conflits taxés de guerres de religion ou de guerres saintes ont eu pour causes, le plus souvent, la volonté de domination de tous genres plutôt que des raisons purement religieuses. Dans sa communication, il a fait comprendre les contours des différentes formes de dialogues interreligieux, en ce sens on retient : le dialogue de vie, le dialogue d'action, le dialogue de foi et le dialogue de la pratique religieuse. Quant aux dialogues intra et extra religieux, ils relèvent davantage de renforcement des institutions et des individus. Il soutient qu'ils sont comme la démocratie, en permanente quête. Et que le dépassement de leur caractère institutionnel leur accordera l'importance requise pour créer un climat de paix afin de prévenir et de gérer les conflits.

Tout au long de son exposé, il fait comprendre que dans le Mali laïc, les religions ont toujours cohabité. Et que les leaders religieux ont toujours été impliqués dans la résolution des conflits. Cette prégnance du religieux dans la société est indéniable. Dans ce cadre, il suffit d'analyser l'influence des leaders religieux dans l'histoire. Ils ont été amenés à diriger des conférences nationales dans les années 1990, à l'image de Monseigneur De Souza au Bénin, Monseigneur Luc SANGARE au Mali ... Par conséquent, le niveau d'instruction des leaders religieux et leur degré d'ouverture peuvent influencer d'un côté ou de l'autre sur l'extrémisme violent. De là, les libertés religieuses présentent des menaces tant internes qu'externes.

On a entre autres :

- des populations qui suivent un leader religieux pour ce qu'il représente et non pour ce qu'il est ;
- un leader religieux se laisse instrumentaliser par des politiques ;
- la géopolitique contraint les populations à choisir le camp d'où vient la menace ;
- la gouvernance favorise un terreau de pauvreté et de chômage ;
- les valeurs endogènes sont bafouées au profit d'autres valeurs importées lorsque l'on juge l'autre sur des stéréotypes.

Tout de même, il soutient que trois raisons fondamentales expliquent et exigent le dialogue au Mali.

Primo, les pratiques religieuses traditionnelles africaines sont dans le monde celles qui acceptent le plus la cohabitation et elles n'ont aucune visée expansionniste.

Secundo, la longue cohabitation pacifique durant

des siècles entre quelques foyers musulmans et de vastes régions qui continuent à suivre « le chemin des ancêtres. » : Le fruit d'une grande tolérance et l'acceptation de la diversité religieuse ; Tertio, un héritage légué par la colonisation.

Dans son développement, l'intervenant soutient que l'Etat ne peut pas ignorer la religion même si elle n'est pas mentionnée dans la constitution. Ce qui l'amène à évoquer le syndrome de la laïcité. Quelques exemples de laïcité en cours le démontrent à suffisance. C'est le cas de la laïcité allemande qui permet à l'Etat de récolter des impôts ecclésiastiques et la laïcité autrichienne où l'enseignement religieux est obligatoire pour toutes les religions.

### **Synthèse de la communication du paneliste 10**

Il a montré les menaces et les formes de justice en cours. La justice est l'un des piliers de l'État de droit représentant un enjeu stratégique dans la résolution des crises. Elle est un élément important de régulation sociale et constitue le centre de la paix sociale. Il a rappelé qu'au Mali, la justice conventionnelle a toujours cohabité avec les mécanismes coutumiers de règlement des conflits.

De nouveaux acteurs sont survenus et leur présence a contrarié le fonctionnement des tribunaux. Nous avons désormais trois formes de justice : conventionnelle (hérité du passé colonial), traditionnelle (autorités religieuses et coutumières) et les nouvelles formes de justice des GAT (groupes armés terroristes).

De prime abord, l'intervenant nous rappelle le rôle central que joue la justice dans un Etat de droit. Elle constitue l'un des piliers principaux et par excellence l'instrument de régulation des rapports sociaux et donc un gage de la paix sociale. Mais force est de constater que, dans tout l'espace sahélien, la légitimité du secteur de la justice est une préoccupation des citoyens depuis des décennies, avec l'affaiblissement de l'Etat. Son incapacité à fournir une couverture sécuritaire et les besoins de base a favorisé l'installation des groupes armés et d'auto-défense. Cet état de fait a fortement contrarié le fonctionnement des cours et des tribunaux avec le repli des personnels dans les centres urbains. Selon lui, la justice conventionnelle a toujours fonctionné aux côtés des mécanismes traditionnels de justice, auxquels les communautés faisaient davantage confiance.

Aujourd'hui, avec les nouveaux acteurs (Groupes armés terroristes), nous assistons à de nouvelles formes de justice contribuant à catalyser un cycle de violence et de vengeance, ainsi qu'une grande méfiance de la population envers les mécanismes

formels de l'Etat en matière de justice. Dans sa communication, il nous fournit les perceptions des citoyens sur les formes de justice. La plupart des citoyens ont une perception négative de la justice conventionnelle, pour eux, les riches et les pauvres ne sont pas traités de la même manière dans les procédures judiciaires et estiment que les personnes disposant de plus de ressources sont susceptibles d'obtenir des décisions plus favorables. Les citoyens soutiennent que la justice conventionnelle est impactée par la lenteur et l'inachèvement des enquêtes judiciaires, qui favorisent l'impunité et découragent les gens à porter plainte par manque de confiance dans la résolution de leurs problèmes par le système judiciaire formel. Il y a aussi son langage ésotérique et son inaccessibilité.

Quant aux mécanismes traditionnels, les griefs portent sur la politisation de ses tenants, l'absence de moyens coercitifs, les limites de niveaux de compétences. L'intervenant fait remarquer que les populations se tournent de plus en plus vers les nouveaux acteurs qui utilisent les nouvelles formes de justice dans les zones occupées. Dans ces zones, on assiste à une instrumentalisation de la charia basée uniquement sur des dispositions pénales. Elle est utilisée comme une « justice égalitariste » comparée au système de justice institutionnelle. A ce propos, voici le témoignage retenu d'un jeune ayant rejoint le MUJAO : « J'ai rejoint le MUJAO, car j'ai vraiment aimé leur manière de convaincre les gens, leur justice et leur droiture. » Ce qui prouve que l'un des plus grands défis pour la justice conventionnelle est de regagner la confiance des populations locales, victimes de corruption et du comportement des Forces de Sécurité et de Défense (raquettes...). A titre d'exemple, au Centre du Mali, la dina de Sékou Ahmadou KOUFFA est revendiquée pour être plus juste en matière de gestion des pâturages et des bourgoutières, de même que le tracé du passage des animaux sans nuire à l'agriculture. L'intervenant soutient que l'ampleur de ces défis exige une réponse holistique qui dépasse le cadre strictement sécuritaire pour englober les aspects de gouvernance, de développement et de cohésion sociale qui sous-tendent le rapport des populations.

**Paneliste 9 : Quelles stratégies pour une cohabitation pacifique inter et intra-religieuse ?**



**EMMANUEL SAGARA,**  
 ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL À LA PRÉSIDENTE DU MALI, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET JISRA (INITIATIVE CONJOINTE POUR UNE ACTION RELIGIEUSE STRATÉGIQUE).

L'auteur de la communication revient sur quelques avertissements et concepts, puis examine l'état des croyances et de la foi dans le Mali "moderne" et au Sahel. Ensuite, il aborde les sources de menaces sur les libertés religieuses. Enfin, il est question du dialogue Inter religieux, du syndrome de la laïcité ainsi que des perspectives.

### 9.1. Avertissements

Ils concernent plusieurs citations de penseurs européens, africains et arabes. L'ignorance est la mère de toute intolérance et de tous les démons. Rabelais disait : « L'ignorance est la mère de tous les vices (démons) ». Rousseau dit : « L'intolérance rend le peuple sanguinaire ». Montesquieu : « L'esprit d'intolérance est un esprit de vertige ». Voltaire : « L'intolérance a couvert la terre de carnage ». Diderot : « L'intolérance est un ensemble de maximes odieuses ». Helvétius : « L'intolérance est l'un des plus cruels défauts de l'humanité ». Et Voltaire dans son traité sur la tolérance explique « qu'il faut regarder tous les hommes comme nos frères ». Un proverbe malien dit : *Allah sira, mogo t'a taama mogo ye* « la religion est une affaire personnelle ». Amadou Hampaté BA « il y a TA vérité, il y a MA vérité et il y a LA Vérité ». Le Cheick Abd al Wahid Pallavicini pense :

« Les religions sont instrumentalisées à des fins qui ne sont pas spirituelles et l'on en arrive à déclarer des « guerres saintes » entre des croyants de la même religion, ce qui fait dire que ce sont les religions qui apportent la guerre. Or, si les hommes se battent, ce n'est pas parce qu'ils sont juifs, chrétiens ou musulmans, mais parce qu'ils ne le sont pas, ou plus assez, ou qu'ils ne le sont plus en pratique. » On est tous d'abord citoyen avant d'appartenir à une communauté ou à une religion. Il arrive que l'on confonde aisément le monde judéo-chrétien avec

le christianisme et le monde arabo musulman avec l'islam. Les questions de laïcité sont centrales et le seront de plus en plus car la religion, notamment sa version politique, est centrale.

## 9.2. Introduction

Tant que Dieu sera toujours au cœur des hommes, il y aura toujours des gens qui le mettront de leur côté pour des raisons diverses. La plupart des conflits taxés de guerres de religion ou de guerres saintes ont eu pour causes, le plus souvent la volonté de domination de tous genres plutôt que des raisons purement religieuses. Il y a les religions et il y a des hommes pour pratiquer les religions. Les religions empruntent et gardent des mœurs et des valeurs que l'on lui attribue alors qu'elles sont d'ailleurs. Tout comme l'eau qui coule emprunte les contours du lit qu'elle parcourt. C'est dans cet esprit de Dialogue et de Vivre ensemble qu'est née l'idée de dialogue interreligieux. L'idée de liberté religieuse n'en est pas très loin.

## 9.3. Quelques concepts

**Liberté de conscience :** Une autonomie "morale" : expression des convictions philosophiques, religieuses, idéologiques, politiques, etc., sans aucune pression extérieure, qu'elle soit familiale, sociale ou politique.

**Liberté d'expression :** Droit d'extérioriser cette liberté de conscience par tout moyen (expression orale, articles de presse, livres, manifestations, etc.

**Liberté d'opinion :** Liberté pour tout individu de penser ce qu'il veut (liberté de pensée) et exprimer sa pensée (liberté d'expression).

**Liberté religieuse (Ensemble des libertés en matière religieuse) :** Adhérer à la confession religieuse de son choix ; n'adhérer à aucune d'entre elles (liberté de conscience), exprimer et enseigner ses convictions et ses croyances (liberté d'opinion) et exercer publiquement le culte correspondant à sa foi (liberté de culte).

**Laïcité :** Dans la religion chrétienne, le laïc désigne l'ensemble des fidèles en opposition au clergé, c'est-à-dire ceux qui officient. Etymologiquement, le mot vient du grec « laos » qui signifie « peuple » en opposition au « Kléros » qui signifie le « clergé », celui qui officie.

**Œcuménisme :** L'œcuménisme, est un mouvement interconfessionnel qui tend à promouvoir des actions communes entre les divers courants du christianisme, en dépit de leurs différences doctrinales, avec pour objectif l'unité visible des chrétiens.

**Dialogue inter religieux :** Il s'agit de mécanisme mis en place afin que plusieurs religions cohabitent de façon pacifique dans un respect mutuel quel que soit

le nombre des adeptes de l'une ou l'autre.

**Laïcité :** Principe de neutralité de l'Etat vis-à-vis de la liberté religieuse. L'État laïque garantit cependant la liberté religieuse et le libre exercice des cultes.

Laïque est la communauté politique en laquelle tous peuvent se reconnaître, l'option spirituelle demeurant une affaire privée. Cette « affaire privée » peut prendre deux dimensions : l'une strictement personnelle et individuelle, l'autre collective. Mais, dans ce cas, le groupe librement formé ne peut ni prétendre parler au nom de la communauté totale ni coloniser la sphère publique.

## 9.4. L'état des croyances et de la foi dans le sahel

On reproche de plus en plus aux religieux et à la religion de s'impliquer dans les affaires politiques. Les points de vue sont diversifiés. La Religion doit-elle s'intéresser à la politique ? Ou la religion doit-elle s'impliquer dans les affaires politiques? Comment la religion peut-elle se soustraire de la politique si l'on sait que la politique n'est rien d'autre que de s'intéresser aux affaires de la Cité ?

Dans la plupart des sociétés et de leur histoire, les pouvoirs temporels et religieux sont confondus. Dans nos sociétés actuelles taxées de modernes, les programmes d'éducation, de santé, de développement rural, etc., n'ont pas été élaborés par les religieux et à contrario que remarque-t-on ? Les écoles, les centres de santé, etc., détenus par des religieux ont de meilleurs résultats. Le sont-ils plus parce qu'ils sont privés ou parce qu'ils sont initiés par des religieux ? Dans le cas du Mali, les centres d'éducation des missionnaires regroupent plus de 95% de non chrétiens. La prégnance du religieux dans la société est indéniable. Il suffit d'analyser la vie des leaders religieux de l'histoire ; et même les fondateurs des religions: n'ont-ils pas posé des actes politiques ?

On a remarqué que tant qu'un homme religieux critique les abus politiques ou milite pour le bien-être des populations, on ne dit pas qu'il fait de la politique : il suffit de voir les cas de tous ces prélats qui ont dirigé les Conférences Nationales en Afrique subsaharienne, dans les années 1990, Mgr De Souza au Bénin, Mgr Luc Sangaré au Mali, etc. Il suffit de voir ce qu'a fait Mgr Tumi au Cameroun, la Conférence Episcopale en RDC (Paix à Mgr Monsengo). Il reste vrai que le niveau d'instruction des leaders religieux et leur degré d'ouverture peuvent influencer d'un côté ou de l'autre sur l'extrémisme religieux. Ce qui revient à rappeler ce par quoi nous avons débuté : l'ignorance est la mère de tous les démons.

## 9.5. Menaces sur les libertés religieuses

Si par ignorance ou par intérêt :

- des populations adhèrent à une croyance ;
- des populations suivent un leader religieux pour ce qu'il représente et non pour ce qu'il est ;
- un leader religieux se laisse instrumentaliser par des politiques en manque de popularité ;
- un leader est conscient qu'il peut s'appuyer sur une ignorance massive ;
- la géopolitique contraint les populations à choisir le camp d'où vient la menace ;
- la gouvernance favorise un terreau de pauvreté et de chômage ;
- les valeurs endogènes sont bafouées au profit d'autres valeurs importées ;
- l'Etat applique une laïcité fortement engagée et combat la pratique religieuse ;
- les adeptes ignorent leur propre religion et les autres pratiques ;
- l'on juge l'autre sur des stéréotypes ;
- les adeptes des religions majoritaires ne reconnaissent pas les droits des minorités.

Alors la laïcité est menacée et les libertés religieuses sont reléguées au second plan.

## 9.6. Dialogue interreligieux

En Afrique, spécifiquement dans le Sahel, 03 Raisons fondamentales expliquent et exigent le Dialogue interculturel et interreligieux :

- les pratiques religieuses traditionnelles africaines sont au monde celles qui acceptent le plus la cohabitation et elles n'ont aucune visée expansionniste contrairement aux religions importées dites révélées ;
- la longue cohabitation pacifique durant des siècles entre quelques foyers musulmans et de vastes régions qui continuent à suivre « le chemin des ancêtres » ;
- la laïcité est le fruit d'une grande tolérance et l'acceptation de la diversité religieuse. C'est aussi un héritage de la colonisation française : la laïcité des institutions de l'État. Cette laïcité qui, dans la métropole était areligieuse, voire antireligieuse, s'est transformée dans la pratique des Africains en une laïcité positive.

Comment les institutions de l'État peuvent-elles rester à égale distance des communautés confessionnelles quand la balance démographique penche nettement vers une communauté majoritaire ? Si l'on examine le cas du Mali, auquel peut se comparer celui des pays de la sous-région, deux grandes figures de l'Église catholique, Mgr Pierre Leclerc, premier archevêque de Bamako et son successeur immédiat, Mgr Luc Sangaré, ont marqué le Dialogue interreligieux au Mali.

Le Mali est constitutionnellement un pays laïque. Démographiquement il est un pays musulman avec une minorité chrétienne. Il faut y ajouter les adeptes de ceux qui suivent encore les pas des ancêtres. En réalité, les Africains subsahariens peuvent-ils être profondément chrétiens ou musulmans en faisant fi de certaines pratiques ancestrales ?

Les chrétiens, les musulmans et les adeptes de la Religion Traditionnelle vivent intimement mêlés, habitent, travaillent et étudient côte à côte, se rendent visite entre voisins, partagent les peines et les joies de la vie, les uns avec les autres.

Depuis fort longtemps, chrétiens et musulmans vivent en bon terme côte à côte sans trop sentir le besoin de se rencontrer. Des consultations fréquentes, mais discrètes, eurent lieu ainsi, par exemple, entre M. Oumar Ly, secrétaire général de l'AMUPI, feu M. le pasteur Kassoum Keita et Mgr Luc Sangaré. C'est avec la démocratisation que ces trois leaders ont créé « l'Alliance sacrée des leaders religieux ». Le « Message des chefs religieux au peuple malien », le 16 juillet 1997 ou encore la « Déclaration de Bamako » le 06 avril 2006, lors de « l'Atelier des leaders religieux sur la prévention et la gestion des conflits, le dialogue inter-religieux et la lutte contre le VIH/SIDA ».

## 9.7. Syndrome de la laïcité

Que faut-il en comprendre ? Comment concilier laïcité et religiosité ? Quel dialogue entre religion et État ?

La laïcité est synonyme de liberté individuelle de chaque citoyen à pratiquer le culte de son choix ou à ne pratiquer aucun culte sans aucun risque pour lui dans la société. La laïcité est aussi synonyme de liberté des groupes et communautés notamment des minorités religieuses à vivre leur culte et à bénéficier des conditions favorables. Pour ce faire, la laïcité est synonyme de séparation entre l'Etat et les religions comme source d'inspiration ou de guide des règles de fonctionnement étatique.

La laïcité est synonyme d'équidistance et de neutralité de l'Etat entre les religions et toutes formes de croyances ou de spiritualités. La laïcité sous-entend aussi la non gestion de la sphère étatique selon des préceptes religieux. La laïcité ne se décrète pas, elle se conquiert. Elle est difficilement universelle. Car elle se cultive sur un terreau culturel qui diffère selon les sphères géographiques liées à une histoire. Dans la plupart des pays, la laïcité est constitutionnelle, au mieux, elle est institutionnelle mais pas toujours populaire ni citoyenne. L'État ne favorise pas quelque groupe que ce soit au nom de telle ou telle différence sans compromettre l'esprit de l'égalité, mais peut restreindre l'expression de telle ou telle différence dans la mesure où celle-ci viendrait à porter ombrage aux légitimes libertés de quiconque.

Quelques exemples de laïcités actuellement les plus en cours :

- la laïcité française qui était anti religieuse, et même areligieuse, prône la neutralité religieuse de l'État ou sa non-ingérence résultant de la séparation de l'Église et de l'État. Elle a évolué depuis 1905 ;
- la laïcité américaine où l'État est fortement imprégné par les valeurs chrétiennes, bien que la Constitution, en sa formulation antérieure, ne précise pas la notion d'un Dieu attaché à un culte défini. Le Président jure sur la Bible, les billets de banque mentionnent Dieu ;
- la laïcité turque qui proclame que la Turquie est républicaine et laïque et où la formation des imams et des prêtres est financée par l'État ;
- la laïcité indienne qui autorise Hindous, Musulmans et Chrétiens à vivre dans l'obédience de leur propre droit civil ;
- la laïcité allemande qui permet à l'État de récolter des impôts ecclésiastiques;
- la laïcité autrichienne où l'enseignement religieux est obligatoire pour toutes les religions.

Dans la plupart des pays africains, notamment subsahariens, il se vit une laïcité syncrétique (Rappelez-vous de ce dignitaire Tchadien chrétien qui a refusé de prêter serment rien qu'à cause de l'appellation ALLAH), tandis qu'au Mali, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Burkina Faso, les Chrétiens ont adopté l'appellation ALLAH pour toutes leurs invocations à Dieu.

Appliquer la laïcité comme elle a été conçue au départ, suppose qu'il faille :

- interdire les prières publiques et en public ;
- interdire les établissements confessionnels ;
- interdire les signes extérieurs de religions ;
- interdire de prêter serment au nom d'un quelconque Dieu ;
- remettre en cause toutes les présidences dirigées par un religieux.

Cela étant pratiquement impossible, Il faut plutôt la règlementer ; or seul l'État peut le faire. Le faisant, l'Etat viole-t-il la laïcité ? Non, il est à EQUIDISTANCE mais n'est pas indifférent.

## 9.8. Perspectives et recommandations

### A court terme

Organiser des rencontres d'information regroupant toutes les sensibilités religieuses pour les hommes, les femmes et les jeunes pour informer sur la nécessité de comprendre que le vivre ensemble est indispensable et que l'on appartient à une nation avant d'appartenir à une religion. On peut citer deux exemples au Mali parmi d'autres à renforcer et à poursuivre :

- Le Centre Foi et Rencontre de l'Eglise Catholique du Mali qui œuvre depuis plus de 20 ans dans le cadre du dialogue en organisant des conférences mensuelles à plusieurs voix
- Le Projet JISRA (Initiative Conjointe pour une Action Religieuse Stratégique) est un consortium international interconfessionnel composé de Mensen met een

Missie, Faith to Action Network, Tearfund (Royaume-Uni et Pays-Bas) et Search For Common Ground. Le programme JISRA, qui s'étend de 2021 à 2025, est mis en œuvre dans sept pays : Éthiopie, Indonésie, Irak, Kenya, Mali, Nigeria et Ouganda, qui a pour objectif de sensibiliser sur les trois volets essentiels du dialogue : intra, inter et extra religieux.

### A moyen terme

- Instaurer de façon permanente des espaces communs de rencontres et de formations;
- créer un Observatoire du Fait religieux (quitte à l'incorporer dans les missions de la CNDH), ce qui existe déjà dans certains pays.

### A long terme

Envisager l'introduction dans les systèmes éducatifs, scolaires et universitaires, des programmes d'éducation à la foi et à la vie religieuse.

### Conclusion

Comment sauvegarder l'héritage africain commun, fertilisé par les enseignements de nos foies respectives, pour qu'il puisse continuer à servir de base à la convivialité des croyants ? Dans un contexte de crispation confessionnelle grandissante, comment utiliser les possibilités d'épanouissement données aux confessions religieuses par la laïcité positive des institutions, sans faire du tort à aucune des confessions ? Comment la foi commune au Dieu unique peut-elle continuer à être déterminante dans la vision de l'homme malien qui lutte pour sa survie et pour son développement intégral ?

La réponse à ces trois questions devrait figurer dans les attributions des départements en charge des Affaires Religieuses et du Culte.

Et on pourrait y ajouter :

- faire une évaluation du Dialogue inter religieux au Mali;
- mener une véritable réflexion sur la question;
- demander aux organisations dédiées à la question d'être plus audacieuses et plus ouvertes;
- organiser des échanges entre jeunes de religions différentes ;
- mener des actions communes entre associations.

Dans tous les cas, le Dialogue Inter religieux et la Laïcité sont comme la démocratie, en permanente quête. Par ailleurs, le dépassement de leur caractère institutionnel leur accordera l'importance requise pour créer un climat de paix afin de prévenir et de gérer les conflits. L'ignorance étant la mère de l'intolérance et de tous les démons, la formation est fondamentale. Il s'agit d'une formation dans toutes les formes d'expression religieuse et spirituelle. Chaque Etat devrait former ses citoyens non seulement à se tolérer mais à s'accepter.

## Paneliste 10 : Les nouvelles formes de justice parallèle dans les zones occupées par les groupes extrémistes religieux : un défi à la justice conventionnelle ?



**DJOUBEÏROU OUMAR DIALLO,**  
SECRÉTAIRE PERMANENT DE LA POLITIQUE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT ET LE TERRORISME AU SAHEL

Après un résumé analytique, la communication met le focus sur les différentes formes de justice, les perceptions des citoyens sur la justice conventionnelle vis-à-vis des modes de justice des groupes terroristes, le rétablissement de la justice conventionnelle dans les zones occupées. Enfin, la communication présente les difficultés confrontées par la justice conventionnelle et ses défis actuels.

### 10.1. Résumé analytique

La justice est un des principaux piliers de l'Etat de droit représentant un enjeu stratégique dans la résolution des crises. C'est par excellence l'instrument de régulation des rapports sociaux et donc un gage de la paix sociale. Aussi, dans tout l'espace sahélien, la légitimité du secteur de la justice est une préoccupation des communautés depuis des décennies avec l'affaiblissement de l'Etat, de sa couverture sécuritaire et de la fourniture des besoins de base.

Aussi, depuis 2012, à la faveur de la crise sécuritaire, l'instabilité et la prolifération des groupes armés dits radicaux et d'autodéfense exacerbent-elles les problèmes structurels d'accès, de distribution et de fonctionnement de la justice au Mali.

Ces groupes, qui avaient initialement des revendications et des idéologies différentes, ont de plus en plus le même mode opératoire et se livrent une guerre violente dont pâtissent les populations, qui n'ont d'autre choix que de subir ou se déplacer.

Les attaques répétées à l'encontre des Forces de Défense et de Sécurité et des institutions étatiques provoquent également, dans certaines zones, un repli de l'Etat qui ouvre la voie à la domination de ces groupes et à une hausse de la criminalité.

Dans les localités où le système judiciaire formel est en place, l'apparition des groupes armés a fortement contrarié le fonctionnement des tribunaux.

Pris pour cibles par les groupes armés, de nombreux magistrats et personnels de juridiction se sont repliés vers les centres urbains, laissant derrière eux des tribunaux fonctionnant au ralenti et des ressources insuffisantes pour répondre aux besoins de justice

des populations.

Dans un pays où la justice conventionnelle a toujours fonctionné aux côtés des mécanismes traditionnels de justice, auxquels les communautés faisaient davantage confiance, nous assistons, avec les nouveaux acteurs (GAT), à la survenue de nouvelles formes de justice contribuant à catalyser un cycle de violence et de vengeance, ainsi qu'une plus grande méfiance de la population envers les mécanismes formels de l'Etat en matière de justice.

### 10.2. Les différentes formes de justice

Au Mali, il existe la justice conventionnelle ; la justice traditionnelle distribuée par les autorités religieuses et coutumières ; les nouvelles formes de justice des groupes terroristes.

Dans la plupart des Etats du Sahel, on constate une juxtaposition de deux formes de justice : la justice conventionnelle héritée de notre passé colonial et les mécanismes de justice traditionnelle. La justice formelle est exercée par les cours et tribunaux : elle est caractérisée entre autres par :

- son indépendance ;
- des acteurs professionnels ;
- le principe de la présomption d'innocence ;
- l'égalité des parties ;
- le respect des droits de la défense,
- son impartialité ;
- son accessibilité.

La justice traditionnelle est exercée par les leaders religieux (cadis, imams, marabouts) et les autorités coutumières (chefs de villages, fractions, quartier, chef de terre, des eaux, gardiens de la tradition.) :

- La célérité ;
- l'accessibilité ;
- La compréhension du langage ;
- La proximité ;
- la conciliation médiation;
- elle est basée sur les coutumes, le dialogue et les textes religieux.

### 10.3. Les perceptions des citoyens sur la justice conventionnelle, l'érosion des mécanismes traditionnels

La plupart des citoyens ont une perception négative de la justice conventionnelle. Pour eux, les riches et les pauvres ne sont pas traités de la même manière dans les procédures judiciaires et estiment que les personnes disposant de plus de ressources sont susceptibles d'obtenir des décisions plus favorables. Selon les citoyens, la justice conventionnelle est impactée par la lenteur et l'inachèvement des enquêtes judiciaires, qui favorisent l'impunité et découragent les gens à porter plainte par manque de confiance dans la résolution de leurs problèmes

par le système judiciaire formel. Il y a aussi le langage ésotérique et son inaccessibilité.

Quant aux mécanismes traditionnels, les griefs portent sur la politisation de ses tenants, l'absence de moyens coercitifs, les limites de compétences.

Aussi les populations se tournent-ils de plus en plus vers les nouveaux acteurs qui utilisent de nouvelles formes de règlements de conflits.

#### **10.4. Les nouvelles formes parallèles de justice**

Des plus en plus, dans les zones occupées, nous assistons à de nouvelles formes de justice utilisées en se basant sur le ressenti des populations et en exploitant des antagonismes latents.

Dans les espaces conquis par les mouvements terroristes, on assiste à un (e) :

- tentative d'instrumentalisation de la charia comme mode gouvernance alternative;
- utilisation de la charia comme une justice réparatrice des injustices;
- usage de la charia comme une « justice égalitariste » comparée au système de justice institutionnelle. A ce propos, voici le témoignage d'un jeune de Gao : « J'ai rejoint le MUJAO car j'ai vraiment aimé leur manière de convaincre les gens, leur justice et leur droiture ».

Ce jeune n'a fait que comparer la justice institutionnelle avec la justice expéditive des djihadistes.

L'un des plus grands défis pour la justice institutionnelle est de regagner la crédibilité des populations locales (corruption, comportement des FDS, etc.). Par exemple, au Centre du Mali où la dina de Cheikhou Amadou est revendiquée pour être plus juste en matière de gestion des pâturages et des bourgoutières, de même que le tracé du passage des animaux sans nuire à l'agriculture.

#### **10.5. Les facteurs favorisant les modes de justice des groupes terroristes**

Face au retrait progressif des services sociaux de base (sécurité, justice, éducation, santé, etc.) vers les capitales régionales, la population se tourne de plus en plus vers les autorités traditionnelles et les « nouveaux acteurs » tels que les chasseurs donsos, les groupes d'autodéfense armés et les groupes armés terroristes, selon les zones. Les citoyens ont généralement un niveau d'éducation assez limité, des moyens financiers et une autonomie plus faible pour faire face aux dépenses et aux besoins liés aux procédures judiciaires. Il existe une forte pression socioculturelle pour normaliser certaines pratiques discriminatoires et violentes à l'encontre des citoyens pauvres dépourvus des moyens pour

entamer ou poursuivre des procédures judiciaires.

#### **10.6. Le rétablissement de la justice conventionnelle dans les zones occupées**

Pour contrer la montée des idéologies promues (modes de justice) par les groupes armés, ainsi que pour garantir un traitement transparent et équitable, les Maliens ont besoin d'un soutien et d'un encadrement plus importants de la part du système judiciaire pour s'assurer que leurs droits sont respectés.

L'ampleur de ces défis appelle à une réponse holistique qui dépasse le cadre strictement sécuritaire pour englober les aspects de gouvernance, de développement et de cohésion sociale qui sous-tendent le rapport des populations à la justice.

#### **10.7. Les difficultés rencontrées par la justice conventionnelle**

La justice conventionnelle est confrontée à plusieurs difficultés et des dysfonctionnements en grande partie dus :

- au manque de moyens matériels et humains dont disposent les tribunaux et les services d'enquête ;
- aux procédures non menées dans les délais prévus par la loi ;
- aux insuffisances financières pour répondre aux besoins et aux demandes de justice de la population ;
- aux problèmes de l'insécurité empêchant également les unités d'investigation de se rendre sur le terrain pour enquêter sur les cas ;
- aux replis de nombreux magistrats et personnels de justice à Bamako et dans les capitales régionales laissant derrière eux des tribunaux cédant place aux GAT.

#### **10.8. Les défis**

Parmi les stratégies permettant à la justice conventionnelle de relever ses défis :

- prioriser la consolidation de l'autorité et de la sécurité de l'État dans les zones occupées par des moyens pacifiques et inclusifs, établissant ainsi les bases d'un État de droit fort, d'une réforme judiciaire et sécuritaire ainsi que d'un gouvernement représentatif et de plus en plus décentralisé :
- accélérer le retour de la justice conventionnelle dans les zones occupées et travailler avec les dirigeants locaux, traditionnels et ceux de la société civile, à défaut, déployer des agents de liaison communautaire (ALC) qui travaillent avec les communautés locales à l'amélioration de la communication civile au nom de la justice conventionnelle;
- renforcer les capacités de la justice dans les zones occupées en communication et système d'enquête judiciaire pour éviter de léser les innocents;

- renforcer les moyens matériels utiles des magistrats et des agents d'application de la loi pour leur permettre de mieux utiliser les processus de justice pénale.

### Les recommandations

Pour permettre à la justice conventionnelle de s'établir à hauteur de souhait, cela nécessite :

- la mise en valeur de la loi sur l'aide juridictionnelle adoptée en 2001 par l'Etat Malien en vue de faciliter aux pauvres l'accès à la justice ;
- la croissance de l'effectif des agents juridiques dans les tribunaux capables d'apporter l'aide nécessaire aux personnes impliquées dans les procédures;
- la mise en place d'un système d'information et de sensibilisation pour accroître la compréhension des systèmes judiciaires par la population, et de renforcer davantage les cadres de dialogue entre la population, les autorités traditionnelles et les acteurs judiciaires pour finalement combattre les modes de justices des GAT ;
- l'amélioration des systèmes et processus judiciaires pour restaurer la confiance des citoyens pris en otage idéologique par le système judiciaire des GAT.

## V. PANEL 5 : PARTAGE D'EXPERIENCES

Ce dernier panel du séminaire a été consacré au partage d'expériences du Royaume de la Norvège (i), de l'Algérie (ii), du Tchad (iii) et de l'ONG Think Peace au Mali (iv). Il présente un scénario de champ d'analyse en regards croisés des expériences vécues par deux pays du Sahel (Mali, Tchad) et deux pays hors Sahel (Norvège, Algérie). L'objectif est qu'au-delà des clichés et stéréotypes, le vécu de ces deux zones du sphère permet de faire dialoguer les experts universitaires, les chefs coutumiers et religieux, les communicateurs traditionnels ainsi que les décideurs politiques sur les moyens et procédures à suivre pour éradiquer les conflits et favoriser les bases nécessaires à un développement équilibré, fondé sur le dialogue, la paix et la réconciliation.

### Paneliste 11: Expérience du Royaume de Norvège du dialogue interculturel et interreligieux



#### RIGMOR ELIANNE KOTI, AMBASSADRICE DU ROYAUME DE NORVÈGE AU MALI

Je remercie l'Ecole de Maintien de la Paix pour avoir introduit le thème du dialogue interculturel et interreligieux à l'agenda, et de me donner l'opportunité de partager certains éléments de l'expérience norvégienne à ce sujet. En effet, la diplomatie de la paix est l'une des priorités de la politique étrangère de la Norvège, ce qui a aussi marqué notre travail au sein du Conseil de sécurité dans la période 2021 – 22. Et permettez- moi de le constater dès le début : Dans la vision norvégienne, le dialogue a une place primordiale dans toute résolution des conflits. La Norvège a une longue histoire d'engagement dans des processus de paix et réconciliation, au niveau local comme au niveau national. Et dans nos principes de la diplomatie de la paix, il n'y a pas de lignes rouges ; par conséquent nous pensons qu'il ne faut pas non plus exclure l'option du dialogue avec des groupes considérés



comme terroristes.

Avant de vous parler de notre expérience internationale, permettez-moi de partager un exemple de notre propre histoire. En Norvège, un pays d'environ 5 millions d'habitants, nous avons aussi eu des conflits entre des communautés de différentes cultures et religions. Et actuellement, le public norvégien a été rappelé que ce genre de conflit, que certains croyaient résolu, a tendance à réapparaître. En Norvège, comme dans beaucoup de pays, il s'agit d'un conflit entre l'État, la population majoritaire et des minorités autochtones au sujet des ressources naturelles. Dans notre contexte, les autochtones en question sont le peuple sámi, qui vit traditionnellement de l'élevage des rennes. Ils vivent de façon nomadique. Dans l'histoire, le peuple sámi a souffert d'une politique d'assimilation, qui a été officiellement abandonnée par le Parlement norvégien en 1963.

Pendant les années 60, les sámi se sont longtemps battus, de façon pacifique, contre des plans de développement d'un barrage qui remettait en cause l'intégrité de leurs territoires traditionnels. Après des années de négociations, des compromis sur l'accès à la terre et aux ressources naturelles ont finalement été trouvés. En 1989, un Parlement Sami est d'ailleurs établi en Norvège, pour représenter et traiter des affaires des Sami dans les domaines de la langue, de la culture, de l'industrie et de l'éducation. En juin de cette année, après 5 ans de travail, une Commission vérité et réconciliation, qui est mandatée de documenter et d'enquêter sur les conséquences de l'assimilation jusqu'à aujourd'hui, va présenter son rapport. Le chef de la commission a déjà déclaré que leur rapport contiendrait des conclusions et des recommandations qui risquent de susciter une certaine controverse dans la société norvégienne.

L'importance de la tâche de cette Commission est de nouveau d'actualité. Car ce mois, d'intenses manifestations du peuple sámi ont eu lieu à propos d'un champ d'éoliennes dans une zone d'élevage de rennes. Les manifestants ont bloqué l'entrée de plusieurs Ministères, et notre Premier Ministre a dû se rendre au Parlement des Sami pour chercher à trouver une solution. Selon les sámi, il est de nouveau question de crise de confiance, et la nécessité d'ouvrir un dialogue sincère et honnête sur la mise en œuvre des droits sámi déjà garantis par la législation norvégienne. Quelles leçons peut-on tirer de cet exemple ?

- Premièrement, des conflits interculturels peuvent apparaître dans toutes les sociétés.

- Deuxièmement, la lutte pour les ressources naturelles et l'influence politique est souvent un élément clé dans les conflits.

- Troisièmement, sans un dialogue respectueux et honnête, il est très difficile de trouver des solutions pacifiques. Mais je tiens à le souligner, dans l'exemple norvégien, il n'y a jamais eu de violence, ni d'utilisation d'armes.

- Quatrièmement, même si l'on trouve une solution à un moment donné de l'histoire, il n'y a pas de garantie que le conflit ne réapparaisse pas, surtout si l'une des parties considère que ses droits ne sont pas respectés, ou si l'accord n'est pas mis en œuvre. Le travail pour trouver une nouvelle entente est donc nécessaire.

Revenons maintenant à l'engagement norvégien dans les processus de paix et de réconciliation dans le monde. Souvent, l'exemple du rôle de la Norvège dans le conflit entre l'Israël et les Palestiniens est mentionné. Il s'agit d'un conflit multidimensionnel, politique, culturel, religieux, économique et très symbolique. La médiation de la Norvège dans ce conflit du Moyen-Orient a abouti à un accord de paix entre les Israéliens et les Palestiniens en 1994. Et la même année, le prix Nobel de la Paix a été attribué aux trois personnes clés des négociations : Yassir Arafat, Yitzhak Rabin et Shimon Perez. A l'époque, les gens se demandaient comment il était possible qu'un petit pays comme la Norvège ait pu dénouer le conflit et réussir là où tant d'autres intervenants ont échoué. L'exemple du rôle de la Norvège dans le conflit israélo-palestinien est souvent utilisé dans la réflexion sur la thématique de la médiation internationale en général et celle des petits États en particulier.

Un autre conflit, plus récent, où la Norvège a joué un rôle est celui de la Colombie. Le président colombien Juan Manuel Santos et le commandant en chef de la guérilla des FARC, ont signé un accord négocié sous les auspices de la Norvège et de Cuba en 2016. L'accord a mis fin à une guerre civile qui a duré 32 ans. L'accord de paix en Colombie contient 6 points, des points qui indiquent aussi les origines et la complexité du conflit : une réforme agraire complète, la participation politique, la fin du conflit, une solution au problème des drogues illicites, un accord sur les victimes du conflit et des mécanismes de mise en œuvre, de vérification et de plainte.

Dans son nouveau livre, le négociateur norvégien, M. Nylander, soulève surtout l'importance d'établir la confiance chez les belligérants pour pouvoir réussir le processus de dialogue.

Pour revenir au continent africain, la Norvège s'était engagée dans le conflit au Soudan dans les années 90, et nous sommes toujours engagés à accompagner des processus de résolution de conflits dans ce qui est aujourd'hui devenu deux pays. La guerre civile au Sud-Soudan était généralement présentée sur le plan international comme un conflit entre le Nord musulman et le Sud chrétien et animiste.

Or, comprendre les hostilités du Sud-Soudan comme une guerre de religions serait extrêmement réducteur. Pourtant, la perception de ce conflit comme un choc entre identités religieuses différentes, a eu un impact considérable dans les milieux humanitaires et surtout parmi les groupes de pression chrétiens. En particulier, les chrétiens aux États-Unis considéraient comme un devoir moral d'intervenir pour protéger leurs coreligionnaires, mais aussi ceux d'autres pays comme la Norvège. Avec les églises du Sud-Soudan, ils se sont reliés par un réseau d'Églises sœurs. La prise du pouvoir à Khartoum par la junte islamiste en -89, suivie d'une politique de soutien aux mouvements islamistes de la région, avait déjà attisé le ressentiment envers Khartoum par les pays occidentaux.

C'est donc à travers l'engagement humanitaire, mais aussi celui des églises norvégiennes, que la Norvège s'est intéressée au conflit. Avec les USA et le Royaume Uni, nous avons formé une Troïka de pays engagée dans les négociations pour mettre un terme à plus de 20 ans de guerre civile. Ce qui a abouti à un accord de paix en 2005. L'accord prévoyait deux issues possibles : un Sud-Soudan indépendant, ou un Soudan unitaire, démocratique et laïque. Un référendum sur l'autodétermination du Sud était au cœur de l'accord de paix. Pendant la période de transition de 2005 et 2011, les deux options ont été laissées ouvertes par un fédéralisme asymétrique avec un gouvernement au Sud-Soudan et le Gouvernement d'Unité nationale à Khartoum. Nous connaissons tous le résultat : l'indépendance du Sud-Soudan en 2011. Aujourd'hui, plus de dix ans plus tard, nous pouvons constater deux choses : 1) les causes de la guerre civile au Soudan étaient plus complexes que les questions de religion; 2) après l'indépendance du Sud-Soudan, d'autres conflits ethniques et communautaires ont émergé. Au Sud-Soudan, le besoin de dialogue interculturel est toujours d'actualité.

Avant de terminer, j'aimerais dire quelques mots sur la Norvège au Sahel. L'action de la Norvège au Sahel s'inscrit dans le prolongement d'un engagement humanitaire et en faveur du développement qui a débuté dans les années - 80.

A cet égard, notre coopération avec les organisations des Nations Unies, les organisations bénévoles norvégiennes et les universitaires a été essentielle. Elle a été complétée par la participation norvégienne à la MINUSMA dès sa création en 2013.

Dans la stratégie norvégienne pour le Sahel, la contribution à la prévention et à la résolution des conflits est un objectif clé. La Norvège soutient plusieurs initiatives de paix et de réconciliation au Sahel, et privilégie le dialogue comme moyen de résoudre les conflits au niveaux local, national et régional.

En effet, le début de notre engagement pour la paix au Mali est lié à l'apport de l'ONG l'Aide de l'Église Norvégienne (AEN) dans des processus de paix et de réconciliation dans la région de Tombouctou des années -90. Pour soutenir les efforts de résolution de conflits entre les populations nomades et sédentaires, L'AEN a initié, avec d'autres ONG nationales et internationales, des rencontres intercommunautaires. Les réunions, qui se sont tenues aux marchés hebdomadaires, rassemblant les leaders des mouvements armés, les représentants des communautés nomades et sédentaires, ainsi que les chefs religieux. La contribution de ces ONGs dans l'action globale de paix initiée par l'État malien, était un mécanisme de « réconciliation par le bas ». La cérémonie de la Flamme de la paix en 1996 à Tombouctou a marqué, de façon symbolique, la fin du conflit et le retour de la paix.

Je ne pourrais pas parler ici sans mentionner la dimension genre. La Norvège préconise la participation des femmes aux processus politiques et au processus de paix, conformément à la résolution (du Conseil de sécurité) 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité. C'est aussi pour cela que nous nous sommes engagés à faciliter l'inclusion des femmes dans la mise en œuvre de l'accord d'Alger ici au Mali, et de soutenir leur participation dans le Comité de suivi de l'accord.

Pour conclure, quelles leçons pouvons-nous tirer de ces exemples d'engagement norvégien, dans des contextes et avec des modalités différentes, mais avec le même but : la paix ? Je vais partager avec vous huit principes qui guident l'approche norvégienne dans notre travail de paix et de réconciliation :

- 1) la volonté de dialoguer avec toute catégorie d'acteurs;
- 2) la nécessité d'établir la confiance des parties;
- 3) la nécessité de faire preuve de patience, et la volonté de s'engager pour une longue période de temps;
- 4) l'acceptation du risque d'échec;

- 5) la nécessité de l'appropriation du conflit et du processus par les parties;
- 6) la nécessité de la discrétion;
- 7) un engagement qui ne s'arrête pas avec la signature d'un accord de paix;
- 8) la nécessité d'un processus inclusifs.

La liste n'est pas exhaustive. A partir des exemples que je viens de donner, nous pourrions ajouter qu'un conflit est rarement résolu à cent pour cent et une fois pour de bon, et qu'il faut même s'attendre à ce que de nouveaux conflits émergent entre les mêmes groupes. C'est pour cela aussi qu'il est important de prévenir des conflits, entre autres par la création de plateformes de dialogue parce que, comme l'a dit un jour le sage : "toutes les guerres finissent là où elles auraient dû commencer : à la table du dialogue".

### **Paneliste 12: Expérience de l'Algérie dans le dialogue interculturel et interreligieux**



**SON EXCELLENCE ABDELATIF GUIA,  
MINISTRE CONSEILLER À L'AMBASSADE  
D'ALGÉRIE AU MALI**

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais tout d'abord remercier l'équipe dirigeante de l'EMP de Bamako, en mon nom et au nom de Monsieur l'Ambassadeur d'Algérie, de m'avoir donné l'opportunité de partager avec vous l'expérience si riche de mon pays, l'Algérie, en matière du vivre ensemble en paix. Il s'agit d'un principe cher à la préservation de l'équilibre et de la cohésion des sociétés humaines en général et des sociétés traversant des crises en particulier.

Ce principe donne une nouvelle dimension à la volonté résolue de nos sociétés de préserver les générations futures des fléaux de la guerre, de la fitna, de la haine, de l'exclusion et de la marginalisation.

Le vivre ensemble en paix conforte la culture de la paix que nos pays construisent patiemment et que nos peuples appellent de tous leurs vœux dans un

monde qui voit, ici et là, son humanité régulièrement bafouée, déchirée et toujours injustement meurtrie par le reniement et le travestissement de sa diversité et de sa richesse.

Le vivre ensemble, que l'ONU a codifié en 2016 dans une résolution, à l'initiative de mon pays, véhicule des valeurs auxquelles mon pays croit profondément.

Il s'agit de la tolérance, du respect de la différence et la diversité, du dialogue entre les hommes et les peuples, du rejet de la violence et de toute logique d'exclusion, de marginalisation, de discrimination ou d'extrémisme violent.

Ils'agit de valeurs qui militent pour le rapprochement, la compréhension, la solidarité, la compassion et le pardon entre les femmes et les hommes d'un même pays, comme avec tous les autres êtres humains sans distinction ni discrimination aucune, dans le respect des diversités qui font et distinguent les uns et les autres.

Il s'agit de valeurs qui, à l'intérieur d'un même pays, soudent la cohésion du peuple, valorisent les fondements de son identité, cimentent son unité, rassemblent ses ressources et ses forces autour d'objectifs constructifs et bénéfiques à toute la communauté nationale.

Vers l'extérieur, ces mêmes valeurs développent les capacités du peuple à l'ouverture sur les autres nations, avivent et nourrissent sa disposition à l'interaction positive avec elles, facilitent et soutiennent sa participation à la construction des solidarités et des consensus internationaux.

Ces valeurs lui permettent de se mobiliser plus facilement autour des voies pacifiques de règlement des conflits, l'incitent à réagir activement aux violations ou menaces de violations de la paix et l'encouragent, sans nul doute, à contribuer, autant que faire se peut, à la promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les cultures et les religions au service de la paix.

Mesdames et Messieurs ;

l'Algérie tire une légitime fierté de voir les peuples du monde réunis au sein de l'ONU, organisation universelle par essence. Elle affirme et reconnaît, une nouvelle fois, dans la résolution A/RES/72/130, ces valeurs et ces principes, auxquels elle est fortement attachée.

Ce sont des valeurs qui lui ont permis de mettre fin à la tragédie nationale vécue dans la douleur durant les années quatre-vingt-dix et qui guident avec constance l'engagement de sa politique étrangère dans son voisinage immédiat comme dans ses relations avec le reste du monde.

En Algérie, nous voyons dans le vivre ensemble en paix le ciment qui solidifie l'unité nationale. C'est pourquoi les institutions scolaires dispensent aujourd'hui des cours d'explication, de vulgarisation et de familiarisation avec ses principes.

Le peuple algérien est d'autant plus sensible et attaché aux valeurs et principes du vivre ensemble en paix que ceux-ci ont constitué les idées fondatrices de la politique de concorde civile et de réconciliation nationale.

Cette politique a permis au pays de mettre fin définitivement à la tragédie nationale, de réconcilier tous les Algériens entre eux dans le respect de l'ordre constitutionnel républicain et démocratique et des lois du pays et de les réunir autour de la construction d'une Algérie nouvelle, pleinement ancrée dans son identité musulmane, arabe et amazigh et résolument tournée vers la modernité.

Ces idées rassembleuses et respectueuses des différences ont constitué, à l'initiative et sous l'impulsion de M. le Président de la République, le substrat commun aux politiques, stratégies et programmes mis en œuvre dans les différents domaines d'activité économique, sociale, éducative, culturelle et culturelle.

Elles ont trouvé leur traduction concrète dans les révisions constitutionnelles et dans les nouvelles législations adoptées successivement par le pays, révisions guidées principalement par la consolidation des garants du vivre ensemble en paix.

Ces garants sont le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit, la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la bonne gouvernance et la justice sociale ainsi que la lutte contre les fléaux sociaux et les facteurs générateurs d'inégalités et de marginalisation.

Mesdames et Messieurs ;

l'Algérie est fière de donner à l'humanité, deux grandes figures de la tolérance et du dialogue, Saint Augustin le grand théologien chrétien et l'éminent émir Abdelkader qui a sauvé des milliers de chrétiens en Syrie en 1860.

Attachée au dialogue et au vivre-ensemble, l'Algérie est consciente qu'il n'y a pas de paix sans justice.

L'Islam est mal représenté, à cause de groupes d'extrémistes qui ne croyaient, en réalité, ni à l'Islam ni à ses préceptes et valeurs. Ces faux musulmans trahissaient cette religion et donnaient de lui une mauvaise image, ce qui alimentait les préjugés. Ils sont en partie responsables de la confusion au sujet de l'islam.

Leur but est de mettre à genoux l'Etat nation et de freiner la dynamique de modernité dans nos pays,

servant ainsi les agendas des pays impérialistes.

L'Algérie qui a combattu seule et vaincu l'extrémisme violent, est devenue une référence en matière de déradicalisation et de lutte antiterroriste. Les non-musulmans, quant à eux, méconnaissent notre religion. Dans un contexte de crise, le sentiment antimusulman s'amplifie, comme si on avait mis en place une stratégie de diversion et de combat contre l'islam.

Notre responsabilité est comment œuvrer, ensemble, afin de corriger les préjugés et faire entendre la voix d'un islam du juste milieu.

Mesdames et Messieurs ;

Pour régner durablement dans notre monde instable, la paix a besoin que sa cause soit défendue au quotidien, à tous les niveaux et par tous.

pour cela, nous avons besoin d'investir dans les principes du vivre ensemble en paix, en les enseignant dans les programmes scolaires, en les incluant dans les programmes culturels, dans la pratique culturelle, dans les médias écrits et audiovisuels, en les respectant dans les relations entre Etats, mais surtout en imprégnant de leur profonde signification les comportements de nos citoyens. C'est dans cette ligne de conduite que l'Algérie s'inscrit.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

### **Paneliste 13: Expérience du Tchad du dialogue interculturel et interreligieux**



**Pr ZAKARIA OUSMAN RAHMADAN,**  
PRÉSIDENT DIRECTEUR DU CENTRE  
TCHADIEN D'ÉTUDES STRATÉGIQUES ET  
D'ANALYSES PROSPECTIVES

Le séminaire "dialogue inter/intra religieux " se déroule pendant les premiers jours du mois béni de Ramadan qui symbolise, chez les musulmans, des valeurs de partage, de solidarité, de fraternité, de tolérance, de dialogue, de paix et de réconciliation. En effet, il est primordial de stimuler et de favoriser la mise en œuvre du dialogue interculturel et de la culture de la paix dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Comme vous le savez, la sous-région est constamment menacée par des conflits et des guerres civiles atroces qui compromettent

son développement. L'Homme est né croyant. C'est un animal social car la religion elle-même est une culture qui met l'être humain au cœur de son idéal. Notre monde compte, environ, 7000 religions, croyances et philosophies.

Le séminaire qui nous réunit aujourd'hui sur le dialogue inter et intra religieux reflète le rôle des chefs spirituels dans les mécanismes de prévention et de résolution des conflits. Il a l'avantage de faire dialoguer les experts, les chefs et communicateurs traditionnels et les décideurs politiques sur les moyens pour éradiquer les conflits et favoriser les bases nécessaires à un développement équilibré fondé sur le dialogue, la paix et la réconciliation.

Il arrive hélas que, malgré les précautions de prévention prises, le conflit éclate, avec son cortège de violence, la quiétude perturbée, l'entente détruite, l'ordre social volé en éclat. La paix devant donc être rétablie, il incombe dès lors aux chefs traditionnels et spirituels de résoudre le conflit.

### **13.1. Considérations sur les religions**

Les grandes religions sont : Bouddhisme, Hindouisme, Taoïsme, Shintoïsme, Jainisme, Zoroastrisme, Sikhisme, Maoïsme, Confucius, Judaïsme, Christianisme (christianisme et protestantisme), Islam (Sunnite, shiite, kharijite).

Il y a aussi les religions traditionnelles : Le Benin est le seul pays africain qui fait du Vodou une croyance locale reconnue.

Il existe des points communs entre les religions et les croyances qui sont :

- la divinité, la foi, la religion, l'idéologie et le dogme;
- la religion et l'idéologie, cette dernière comme responsable de la violence plutôt que la religion, sans oublier d'autres variables également importantes comme les aspects économiques, sociologiques et psychologiques;
- la foi qui est un acte du cœur (la certitude de la foi, que cette foi soit une foi religieuse ou athée, qui anime la croyance des croyants), seul Dieu sonde les cœurs des hommes;
- la religion, c'est ce qui s'exprime extérieurement par des rites, des attitudes ; c'est visible;
- l'idéologie se réfère plus largement à tout un système d'idées proposé aux hommes pour les guider. Le chemin qui conduit de la foi et de la religion à l'idéologie passe par le dogmatisme. Le dogmatisme s'évertue à constituer des vérités en système, autrement dit, à les ramener à la mesure de notre faible entendement.

Malheureusement, dans la pratique, on constate un décalage entre la foi des Hommes et

les enseignements de leur religion.

### **13.2. La situation géographique et anthropologique du Sahel**

**L'histoire des pays de la Bande Sahélo-saharienne (BSS) au carrefour de contraintes géographiques et anthropologiques.** On dit très souvent que l'être humain est le reflet de son milieu. Le Sahel est un vaste espace d'environ 5 millions de km<sup>2</sup>, couvert à plus de 60% par des dunes et montagnes, peu peuplé et insuffisamment aménagé, ce territoire est particulièrement enclavé et difficile d'accès : le climat sec rend la vie des populations majoritairement rurales extrêmement rude.

Parler de construction des Etats sahéliens, c'est d'abord évoquer ces données géographiques qui représentent une contrainte majeure au développement.

C'est ensuite évoquer l'extrême fragmentation et segmentation des populations du Sahel qui sont divisées en de multiples groupes de solidarité, rendant difficile l'évocation d'une communauté nationale unie.

Plus que la tribu, donc, c'est bien la notion de fraction, groupe de solidarité, qui est utilisé par nombre de personnes pour montrer l'extrême fragmentation socio-politique. « Chaque individu se réfère à une généalogie patrilinéaire et à une parentèle qui se vit comme groupe de solidarité plus ou moins endogame quel que soit son fondement sociologique ».

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle la diversité des êtres humains, de leur croyance comme celle de leur religion est à la fois une richesse pour l'humanité et une source potentielle de malentendus. Dans cette perspective, la paix ne peut naître d'elle-même. Il faut la créer. Il convient, pour ce faire, de réaliser un travail de maîtrise des facteurs perturbants.

### **13.3. La sociologie sahélienne**

Il convient de souligner ce qui suit : tribu, clan, groupe professionnel (des guerriers), caste (des serviteurs), groupe religieux (les marabouts), ethnie, communauté villageoise ou simple parentèle élargie. Ces identités plurielles se conjuguent et s'imbriquent entre elles, formant un réseau complexe d'allégeances.

Tout individu est pris dans des réseaux de solidarité reposant sur des obligations plus ou moins étendues ou codifiées. Si l'on doit identifier les principaux groupes de solidarité, on pourrait ainsi souligner l'importance des identités ethniques et désigner quelques figures du pouvoir au sein des sociétés rurales : bas et hauts clergés (ulémas), notables

(khans), chefs de clan et de tribu. Figure particulièrement importante de la société traditionnelle, le chef traditionnel est généralement propriétaire terrien. Son influence ne dépend ni de son hérédité, ni d'une structure spécifique. Elle repose sur son pouvoir de redistribution des richesses et les liens de parenté qui peuvent lier son groupe de solidarité.

### 13.4. Des logiques sociales complexifiées par les décennies de guerre

Les réalités politiques et sociales sahéniennes actuelles ont été complexifiées par les transformations radicales qu'ont entraîné les années de conflit armé. Avec les guerres successives qu'a connues la région, en effet, de nouvelles données sont venues compliquer les conditions d'émergence d'un Etat centralisé.

Les terroristes, affiliés à Al-Qaeda et à l'Etat Islamique, acquièrent une dimension régionale, avec le soutien extérieur, avant de s'investir dans des trafics divers (armes, drogues, pierres précieuses). Recyclés dans l'économie criminelle, ces chefs de guerre représentaient une menace potentielle par leur capacité à rester autonomes vis-à-vis du pouvoir central.

D'autre part, leurs rivalités permanentes entretinrent un climat de violence particulièrement problématique sur l'ensemble du territoire, particulièrement dans le nord et au centre du Sahel. Outre qu'elle montrait combien le nouveau pouvoir était faible, cette violence empêchait également les progrès dans le domaine humanitaire de la reconstruction économique ou de l'installation des administrations. Les difficultés liées à la persistance des dynamiques conflictuelles furent particulièrement exacerbées par la perpétuation d'une économie de guerre qui s'était installée depuis les années 2011.

### 13.5. Les dynamiques des conflits au Sahel

L'analyse des dynamiques des conflits doit prendre en compte deux paramètres : temporel et spatial. Il existe des conflits ethnique, idéologique, économique autour des ressources naturelle et politique, autour de l'accès et la dévolution du pouvoir politique.

Les conflits ont des acteurs actifs et passifs. Les belligérants sont les leaders (top de la pyramide), les supporteurs (combattants et mécènes), les sympathisants.

### 13.6. La nature des conflits

Les conflits tirent leur essence des facteurs humains (leadership, gouvernance), naturels (changement climatique).

Les déterminants des conflits sont ceux qui créent les conditions qui favorisent l'éclosion et la

prolifération des conflits : l'extrémisme violent, la rébellion, le soulèvement populaire et l'appel à la désobéissance civile. Il est à souligner que toutes les causes des conflits et des tensions dans cette zone sont internes. L'élevage, est une économie de survie dans un environnement qui se meurt.

Les Etats défailants et faillis représentent une menace à la stabilité régionale.



**La mauvaise gouvernance : un exemple de rupture de contrat social.**

### Facettes de la crise de l'Etat-nation et menaces sécuritaires dans la bande Sahélo-saharienne

La sous-région a été ces dernières années non seulement le théâtre de conflits armés, de violences politiques, de déplacements massifs des populations, mais elle a aussi été et surtout le terrain de rivalités et de convoitises des puissances extérieures.

Outre cette dimension géopolitique et géostratégique qui place la BSS au centre des contraintes sécuritaires, la dimension endogène de la crise de l'Etat ne saurait être occultée. Plusieurs menaces sécuritaires pèsent sur la gouvernance post-conflit de la plupart de ces Etats.

Les conséquences des conflits et attaques terroristes sont énormes sur les individus et sur la société.

L'école instruit, le dialogue construit mais c'est la famille qui éduque.

Le dialogue a deux dimensions : verticale et horizontale. Il peut être centripète ou centrifuge ou les deux. Au sein d'une même religion et entre les différentes confessions, qu'elles soient des croyances ou des religions.

Le « dialogue inter religieux » dans le cadre d'un climat d'apaisement et de vivre ensemble désigne la tentative d'infléchir les trajectoires historiques de la violence dans un sens conforme aux intérêts et aux normes qu'on entend ainsi promouvoir. Le dialogue proactif ( alerte précoce) réactif (médiation) est alors un objet à construire. Cela consiste à regarder comment concevoir le rôle des hommes religieux et ceux détenteurs du pouvoir coutumier dans la « reconstruction d'Etat, la pacification sociale et l'harmonie, réforme du secteur de la sécurité (RSS) ou de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR).

Les conflits suivent un cycle de gestation avant

l'explosion.

Les conflits y sont anciens et ont souvent pour origine le partage des terres et des ressources naturelles. Ils opposent différents groupes ethniques aux modes de vie complémentaires, mais parfois conflictuels. Ce cloisonnement socio-économique débouche parfois sur des tueries à caractère ethnique, alors que l'origine du différend est d'ordre économique. Cependant, les conflits opposent parfois des membres d'une même communauté : on occulte trop souvent la dimension intra-ethnique. Ainsi, la société sahélienne est loin d'être homogène. On y trouve des catégories de dominants et de dominés, elles-mêmes divisées en sous-catégories. Les « nobles » ou « libres » dominant statutairement les castes artisanes et les descendants d'esclaves. Ces différences statutaires sont intégrées à un ensemble de règles et pratiques qui structurent l'économie politique de l'élevage et de l'agriculture dans la BSS. Ce sont ces règles qui sont aujourd'hui remises en cause par une partie des insurgés, pour la plupart originaires des castes dites « inférieures ».

### **13.7. Trois types de conflits : micro, méso et macro**

Il existe le micro conflit à dimension locale, le méso à dimension complexe régional et le macro à dimension multiple et complexifiée impliquant des acteurs externes à la région.

Ces conflits, inter ou intracommunautaires, sont parfois nourris par de vieilles rancœurs nées d'une histoire faite de violence. La plupart des conflits étaient réglés de manière pacifique, même si certains aboutissaient à des crimes de sang. De même, les différentes activités économiques et la gestion des terres étaient régulées par un ensemble de normes et de traditions héritées du passé. Il y a toujours des conflits résiduels, mal éteints ou larvés, entre éleveurs et agriculteurs. Ces derniers temps, le « vivre ensemble » a été mis à mal. Ce fragile équilibre a été rompu durant les dernières décennies, sous l'effet de plusieurs phénomènes naturels et humains, internes et externes.

### **13.8. Facteurs de péjoration des conflits**

Le dialogue est utile mais peut être impuissant devant :

- le réchauffement climatique, et notamment les sécheresses des années 1970. Le bouleversement et la rupture des équilibres écologiques et des capacités des charges de l'environnement;
- la croissance démographique, très élevée dans un écosystème en rupture de charge qui a contribué à raréfier les ressources naturelles (terres) disponibles, ce qui augmente les risques de conflit;
- la présence des zones non ou mal gouvernées

- et le foisonnement de milices disparates ou l'implémentation des djihadistes;

- la corruption des agents de l'État – magistrats, fonctionnaires des Eaux et forêts et membres des forces de l'ordre (gendarmes ou soldats).

### **13.9. Sortie de crise dans la Bande Sahélo-saharienne**

Les limites d'une réponse militaire à la crise conduisent à repenser les autres options, afin de légitimer des États faibles, en passant par le dialogue comme facteur d'apaisement. Les obstacles à une sortie de crise sont nombreux, mais la réponse ne devrait pas se cantonner à une réponse sécuritaire. La plupart des obstacles sont liés à des questions de déficit de leadership, de carence de gouvernance et de non fonctionnalité de l'Etat nodal.

Les solutions en amont impliquent la prévention, l'anticipation, l'alerte précoce et la réponse rapide. Les solutions en aval soulèvent la stabilisation, la reconstruction de l'Etat et le dialogue.

La paix se construit à la base : la base, c'est la famille, le clan et l'ethnie.

Une nouvelle modalité : elle se constitue à partir de la cellule familiale. La paix sociale est aussi importante que la paix stratégique ou politique.

La diversité ethnique et la diversité culturelle comme facteurs de refondation du politique. L'ethnie est l'expression d'une culture vouée à disparaître ou à se diluer dans la modernité occidentale de type individu-citoyen; l'ethnie est une construction sociale et historique véhiculant une expression identitaire toujours plurielle, évolutive, transformable, investie de sens multiple. L'ethnie et le pouvoir traditionnel sont le substrat du réel sinon le plus petit commun dénominateur à partir duquel on peut bâtir «le vouloir vivre ensemble et unir dans le même destin, les hommes et les peuples libres, porteurs d'une diversité culturelle reconnue et respectée ».

L'ethnie est à la fois facteur constitutif de l'Etat et catalyseur de la gouvernabilité, c'est-à-dire la domestication et le contrôle de la guerre sociale potentielle.

### **Le dialogue inter et intra-religieux**

Le dialogue est une forme de médiation en amont et en aval des conflits. La conflictualité dans la sous-région est une violence politique et non une violence ethnique. En effet, elle est suscitée par les crises de légitimation de l'Etat et de légitimité du pouvoir, de représentation et de redistribution du pouvoir, et de gouvernance.

La violence politique est un conflit de lutte pour le pouvoir d'Etat, impliquant le gouvernement contesté

(violence d'Etat), les citoyens en rébellion armée contre son autorité (violence de citoyenneté) et à laquelle se mêlent les puissances extérieures.

Toutefois, en menaçant les stratégies de conquête ou de maintien au pouvoir des acteurs de la violence politique, le déficit de mobilisation sociale les contraint à revendiquer la mobilisation identitaire ethnique par usurpation, instrumentalisation et clientélisme.

### **Les chefferies religieuses et traditionnelles et leur pouvoir**

Il en résulte deux types de pouvoir qui occupent le champ politique sans jamais se rencontrer mais qui se regardent en chiens de faïence :

- Le pouvoir traditionnel et le pouvoir d'Etat. L'un et l'autre correspondent à une histoire, à une culture et à une stratégie politique spécifiques.

- Le pouvoir traditionnel est dans les cœurs et les esprits parce qu'il est institutionnalisé, tandis que le pouvoir d'Etat est dans la rue parce qu'il est personnalisé. Ceci explique pourquoi, les crises de légitimation et de légitimité, de représentation et de redistribution du pouvoir, de gouvernance et de rationalité qui assaillent chaque pouvoir pris individuellement, attestent leur singularité : mode de domination traditionnelle pour le premier, mode de domination légale rationnelle.

### **La voie à suivre**

L'établissement de la paix passe nécessairement par la mise en place d'une communauté de valeurs et pratiques communautaires à laquelle tout le monde est fondamentalement attaché.

C'est un travail d'information, d'éducation, de sensibilisation et de lobbying politique à destination des masses qui pourraient agir en profondeur sur la société en vue d'une transformation active des mentalités et des habitudes communautaires.

Un chef religieux se définit donc avant tout par le sens de la responsabilité qu'il assume envers ses disciples devant la société. Il est en effet pourvu d'une responsabilité personnelle accrue par le pouvoir de sa fonction, s'étendant à la responsabilité communautaire. Ainsi, se sentant responsable de la concorde entre les personnes, de l'harmonie dans les communautés, il est ou doit être animé d'une plus grande volonté de créer les conditions qui favorisent la vie collective en construisant un environnement humain meilleur, avec pour fondation les valeurs traditionnelles de fraternité, d'hospitalité, de solidarité, etc., vecteurs de la paix sociale.

Cela est de la plus haute importance pour la fidélité vivante à l'héritage des traditions, à la sagesse ancestrale, ainsi que pour la maturité spirituelle et

morale du groupe social.

Aussi est-ce un devoir pressant pour les chefs de faire, dans l'accomplissement de leurs charges, un usage efficace de leur forte personnalité, une contribution à la construction de la paix sociale, pour inciter les différents groupes à faire régner la paix dans une communauté fraternelle.

Tout cela, conformément à la volonté divine ineffable quant à la coexistence pacifique des hommes. Pour la gestion des conflits au sein d'un groupe, ou entre deux groupes rivaux ou des tribus antagonistes, le chef se rend lui-même sur les lieux ou envoie un médiateur pour calmer les esprits, apaiser les cœurs et tomber la tension sociale.

La médiation peut concerner deux personnes à réconcilier, car un différend opposant deux individus singuliers peut dégénérer en conflit général en s'étendant de deux familles à deux villages en passant par clans et tribus.

### **Les recommandations**

Dans la société traditionnelle sahélienne, l'implication des religieux tant dans la prévention que dans la résolution des conflits était et demeure d'une importance capitale. L'observation attentive de la vie sociale nous montre que les conflits naissent sous formes multiples ou proviennent de causes variées. Ils affectent aussi bien les individus d'un même clan ou de clans différents que les communautés.

### **De l'implication des chefs traditionnels et spirituels dans la prévention des conflits**

Conscients de ces maux qui gangrènent la société déjà confrontée aux litiges qui enveniment les rapports de bon voisinage ou altèrent les relations et soucieux du maintien de la paix, les chefs spirituels font d'abord preuve de bonté de cœur et de familiarité.

Des atouts dont ils disposent dans la prévention des conflits, nous retiendrons essentiellement la stratégie suivante : prodiguer de bons conseils. Par exemple, ils recommandent le respect mutuel à la population, tant à l'égard des personnes que des biens. Il faut bien se connaître pour mieux promouvoir l'implication des chefs traditionnels et spirituels dans la prévention des conflits.

## Paneliste 14: Expérience du Mali du dialogue interculturel et interreligieux



### **MONSIEUR KASSIM FOMBA,** COORDINATEUR DE L'ONG THINK PEACE

L'intervenant a présenté d'abord l'ONG Think Peace Sahel qui intervient dans 102 communes au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Selon lui, l'ONG présente un rapport mensuel sur la dynamique sécuritaire des 3 pays. Enfin, Monsieur FOMBA a dressé leurs projets en cours.

#### **14.1. Constats motivant les interventions du Projet Alternatif Redevable pour Lutter contre l'Extrémisme Radical (PARLER) et JRA-JAC**

La constitution prévoit la liberté de religion et d'autres lois et politiques qui contribuent à la pratique généralement libre de la religion. Le gouvernement a, dans l'ensemble et dans la pratique, respecté la liberté de religion.

Nous définissons la phénoménologie de la religion comme une étude de la conscience du croyant, sa conception du monde et éventuellement sa perception des faits religieux. Le fait religieux (possibilité d'établir un lien entre l'objet, l'évènement ou le comportement et les données implicites (institution, croyances, représentations imaginaires) qui permettent de l'inscrire dans le domaine du religieux) est une réalité incontournable au Mali. L'objectif désormais est d'en faire une force stabilisatrice. Face à l'extrémisme, les religieux peuvent aider à apporter la contradiction, comme ils l'ont fait en 2012 lorsqu'ils ont réitéré que le terrorisme est contraire aux valeurs fondamentales de l'islam.

Plus encore que l'Etat ou les forces de sécurité, ils peuvent être au cœur des stratégies de lutte contre la violence se réclamant de l'islam. Le défi est de définir ainsi que de délimiter la place du religieux afin de lui permettre de jouer un rôle positif, notamment en matière de régulation sociale et de résolution des conflits.

Les acteurs religieux ont démontré à plusieurs niveaux leur grande capacité de changement positif dans les communautés, à un niveau micro comme macro avec des interventions d'intérêt local ou d'intérêt national. Exemples :

Nous pouvons citer les missions de rapprochement avec les groupes armés lors de la crise ; les débats d'idées pendant l'occupation entre des chefs religieux et certains leaders des groupes terroristes ; les missions pour rapprocher les positions entre les groupes terroristes maliens et l'Etat ; les missions pour des actes de non-agression sur les communautés.

#### **1er défi**

La question de la réglementation de la sphère religieuse souvent affichée par l'Etat et certains acteurs de la vie politique et sociale, demande une régulation qui devrait placer les responsables religieux au cœur de la démarche. Le défi se trouve entre les responsabilités de l'Etat et une reprise en main trop musclée par l'Etat de la sphère religieuse. Comment trouver le juste milieu ?

#### **2ème défi**

Comment faire du dialogue religieux et coutumier, je dirais plutôt de la collaboration inter-religieuse et coutumière un facteur de cohésion sociale dans un Etat en conflit ou post-conflit en intégrant les acquis en termes de textes comme la PNPLEV, le manuel des prêches.

#### **3ème défi**

Comment renforcer les leaders religieux sur l'interconnexion entre la Déclaration des Droits de l'Homme et la Déclaration sur les Droits de l'Homme en Islam (Déclaration du Caire en 1990) ?

#### **14.2. Présentation de l'expérience de l'ONG à travers le Projet PARLER et JRA-JAC**

##### **Les groupements religieux identifiés**

- Haut Conseil Islamique (HCI);
- Ligue Malienne des musulmans et érudits du Mali (LIMAMA);
- Union Nationale des Associations des Femmes Musulmanes du Mali (UNAFEM);
- Ligue des Prédicatrices du Mali (LIPMA);
- Conférence épiscopale;
- AGEMPM.

##### **Les acteurs communautaires**

- Collectivités;
- Familles d'accueil;
- Ex-combattants (qui ne sont pas dans le DDR).

##### **Actions du projet**

L'objectif du projet PARLER permettra de contribuer aux défis 1 et 2. Des sessions spéciales doivent être convenues avec notre partenaire privilégié SP-PNPLEV et les groupements et acteurs religieux :

- Interventions basées sur la foi (comment résoudre les problèmes en s'inspirant des textes religieux) et les textes de la PNPLEV;
- Interventions intégrées (interconnexion de plusieurs interventions);

- Renforcement des acteurs religieux sur les différents textes pour rapprocher et contribuer au dialogue inter-religieux;
- Activités conjointes comme facteurs contributeurs de la cohésion sociale.

Lors de l'étude de base du projet PARLER, les perceptions des bénéficiaires ont été mises en exergue et seront présentées dans la suite de la présentation.

#### 14.3. Perceptions sur les facteurs de vulnérabilité (économique, gouvernance, justice, religion)

- **Facteurs de justice** : 80% des répondants affirment que la mauvaise distribution de la justice alimente l'idée d'extrémisme violent chez les jeunes.

- **Facteurs économiques** : 75% des répondants affirment que les facteurs de l'extrémisme violent sont d'ordre économique.

- **Facteurs religieux** : La mauvaise compréhension de la religion a été citée par 70% des répondants comme facteurs de vulnérabilité de l'extrémisme violent.

- **Facteurs de gouvernance** : 40% des répondants affirment que la mauvaise gouvernance est l'un des facteurs de l'extrémisme violent dans les communautés ; 35% des répondants estiment avoir peu de confiance à la Police ; 79% des répondants affirment que le Gouvernement du Mali lutte mal contre la corruption.

#### 14.4. Perceptions sur les facteurs de la résilience

- 61% affirment qu'il n'existe pas de mécanisme voire de dispositif au sein des communautés qui empêche les jeunes d'être des extrémistes radicaux.

- pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, plus de 90% affirment l'inexistence des programmes éducatifs pour les jeunes dans les communautés.

- l'environnement propice à l'autonomisation et à la participation démocratique des jeunes pour devenir des citoyens du monde actif n'existe pas au vu de l'analyse des données.

- la proportion des acteurs religieux, influents et clés, engagée dans les actes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent est de 60% dont 65% pour les enseignants et 55% pour les leaders religieux.

#### 14.4. Quelques résultats attendus et certains inattendus

- Acteurs de veille du religieux et chefs coutumiers (Kadji Dar-Salam) ;

- l'animation d'un cadre d'échange interreligieux ;

- l'effet d'intérêt des auditeurs autour des émissions radiophoniques coanimées par les acteurs de toutes les confessions sur le manuel des prêches et la

- les mêmes intérêts autour des activités de la WebTV (témoignages, entretiens sur des thématiques discutées et validées lors des cadres d'échange) ;

- le rapprochement et le renforcement des liens entre certains leaders religieux de confession différente pour un intérêt commun, la cohésion sociale ;

- l'effet de surprise à travers les missions conjointes et la grande compréhension enclenchée autour des textes à vulgariser auprès des communautés qui sollicitent des interventions régulières et dans d'autres localités lointaines.

#### Recommandations

1. Commission Mixte pour la Prévention de la Radicalisation en Milieu Carcéral (COMPRAC) en solution intégrée pour transformer les détenus (ex-détenus) ;

2. mobiliser davantage les ex-combattants dans l'approche de démobilisation à la base (ex-détenus en acteurs de contamination positive les plus actifs sont les imams ex-combattants) ;

3. élaborer un manuel sur l'interconnexion entre la Déclaration des Droits de l'Homme et la Déclaration sur les Droits de l'Homme en Islam (Déclaration du Caire en 1990) ; former un pôle d'acteurs religieux et des droits de l'homme sur ce manuel ;

4. intégrer l'approche basée sur la foi avec la dimension traditionnelle et coutumière ;

5. fédérer les jeunes et les femmes du Sahel à travers un réseau solide (processus en cours) soutenant les politiques pays en matière de P/LEVT.





## C. TROISIEME PARTIE : LES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU

### LES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU SÉMINAIRE



#### Principales conclusions du séminaire

##### 1. Des causes de l'insécurité et des conflits au Sahel

- Le terrorisme est un phénomène importé au Sahel et entretenu par les puissances étrangères en quête d'atouts économiques et stratégiques de l'espace.
- Le terrorisme a pris des couleurs locales en raison de l'endogénéisation de ses leaders et de l'instrumentalisation d'anciens conflits locaux (intra/inter communautaires).
- La mauvaise gouvernance est le terreau favorable des conflits et du terrorisme en raison de la :
  - non délivrance des services sociaux de base,
  - corruption, chômage des jeunes
  - lenteur de la justice conventionnelle,
- Compétition des groupes socioprofessionnels autour des ressources.
- La dimension religieuse est très importante en raison d'une compétition entre différents courants religieux.
- Les sociétés sahéliennes sont hiérarchiques et inégalitaires.
- La compétition des groupes socio-professionnels autour de l'accès et l'exploitation des ressources naturelles ont provoqué des frustrations instrumentalisées par les groupes terroristes.
- Les variations climatiques, la prolifération des armes de tout calibre, l'instrumentalisation des conflits par des terroristes et la multiplication des groupes d'autodéfense sont des facteurs aggravants.

##### 2. Des dynamiques et des mécanismes du dialogue interculturel et interreligieux

- Il existe au Sahel des ressorts socioculturels : le dialogue interculturel, le dialogue intra, inter et extra religieux, la tolérance, l'écoute de l'autre, le pardon, la parenté à plaisanterie, les conventions locales, le mariage, le règlement à l'amiable des différends, etc.
- Le dialogue extra religieux a du sens. Les religions monothéistes n'acceptent pas les croyances traditionnelles.
  - La justice conventionnelle a toujours cohabité avec les mécanismes coutumiers de règlement des conflits.
  - La justice moderne est impactée par la lenteur et l'inachèvement des enquêtes judiciaires.
  - Les mécanismes traditionnels ont perdu de leur force eu égard à l'enracinement du terrorisme.
  - Il existe des formes de justice alternatives et parallèles dans les zones sous occupation terroristes.
  - La justice des terroristes ne respecte pas l'égalité des parties, la présomption d'innocence, ne respecte pas les droit des parties.
  - Les groupes d'autodéfense ont un impact limité sur la gestion durable de la sécurité.
  - Ces groupes armés locaux sont aussi une source d'insécurité pour les populations.
  - Les accords locaux signés entre les communautés ont un impact limité à moyen et long terme
  - Les signataires des accords ne sont pas représentatifs des groupes concernés.
  - L'absence d'une définition des termes des accords locaux par l'État.
  - Il est fait peu de suivi des accords de paix signés.

## Principales recommandations du séminaire de haut niveau

### A. Promotion d'une meilleure compréhension du cadre des actions

- S'accorder sur une définition claire du Sahel;
- avoir une compréhension endogène de la situation sécuritaire et adopter des solutions endogènes;
- créer un observatoire du fait religieux;
- encourager les Partenaires Techniques et Financiers à la prise en compte des stratégies suggérées par les pays d'intervention;
- inclure les aspects liés au développement dans la lutte contre l'insécurité.

### B. Amélioration de la gouvernance au sein des États et ajuster les réponses politiques

- Refonder l'État en corrigeant ses faiblesses et reconstruire le citoyen;
- favoriser le retour de l'administration de la justice conventionnelle;
- élaborer une stratégie locale/nationale adaptée au contexte de chaque localité du pays en prenant en compte le dialogue avec les groupes armés terroristes et intégristes dans le but de leur faire revenir à la raison et en leur proposant des alternatives;
- vulgariser tous les textes officiels à travers tous les médiums (médias, bouche à oreille, école);
- envisager l'introduction dans les systèmes éducatifs, scolaires et universitaires, des programmes d'éducation à la foi et à la vie religieuse;
- préparer l'après-guerre par la sensibilisation, la déradicalisation, les opérations de réinsertion et de reconversion des repentis.

### C. Renforcement de la coopération sécuritaire entre les États du Sahel

- développer une approche globale et non sectorielle des principaux défis rencontrés par les États sahéliens;
- créer un cadre de concertation transfrontalière de gestion durable des ressources (hydriques, minières, agrosylvopastorales) et d'aménagement foncier;
- prendre en compte la diversité des États sahéliens;
- adapter la recherche de solutions selon les États.

### D. Amélioration des fondements socioculturels du vivre-ensemble et de la cohésion

- Puiser dans notre patrimoine commun, les ressorts traditionnels pour prévenir et régler les conflits;
- renforcer les moyens d'actions des légitimités locales de médiation et des institutions émergentes de résolution des conflits;
- impliquer tous les acteurs sans exception dans la recherche des stratégies efficaces pour une paix durable.

### E. Renforcement du dialogue interculturel et inter-religieux

- Multiplier les espaces de dialogue entre individus, entre communautés de cultures différentes et de cultes différents;
- impliquer davantage les leaders religieux dans la gestion des crises au Sahel;
- impliquer davantage les leaders communautaires dans la résolution de cette crise afin d'isoler les groupes radicaux des communautés (centre de gravité des dynamiques sécuritaires);
- Renforcer le dialogue interculturel et interreligieux dans le strict respect des principes généraux de justice et de l'État de droit;
- organiser des rencontres d'information regroupant toutes les sensibilités religieuses sur la nécessité de comprendre que le vivre ensemble est indispensable et que l'on appartient à une nation avant d'appartenir à une religion.

## Perspectives

- S'accorder sur une définition claire du Sahel, du terrorisme pour une meilleure compréhension des phénomènes.

En outre, il convient de :

- conduire des études portant sur les facteurs socioculturels des conflits;
- conduire une étude régionale sur les initiatives des OSC dans la résolution des conflits;
- multiplier les rencontres civilo-militaires autour de la paix et le vivre-ensemble;
- organiser des espaces de partage d'expériences entre les légitimités traditionnelles et religieuses des pays du Sahel.



## ANNEXES

### 1. Programme du séminaire

<b>Jour 1 : le 21 mars 2023</b>	
<b>08:00 – 08:30</b>	<b>Accueil et enregistrement</b>
<b>08:30</b>	<b>Mise en place terminée</b>
<b>08:45</b>	<p><b>Arrivée et Accueil des officiels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DG EMP-ABB</li> <li>• Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne ;</li> <li>• Ministre des Affaires Religieuses et du Culte ;</li> <li>• Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme</li> <li>• Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale.</li> </ul>
<b>09:00 – 09:30</b>	<p><b><u>Cérémonie d'ouverture</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mots de bienvenue du Directeur Général de l'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE ;</li> <li>• Discours de S.E Monsieur l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Mali ;</li> <li>• Discours du Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme</li> <li>• Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale.</li> <li>• Discours d'ouverture du Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale.</li> <li>• Photo de famille</li> </ul>
<b>09:30-10:00</b>	<b>Pause-café et interviews</b>
<b>10:00-10:30</b>	<b>Leçon inaugurale</b>
<b>10:30 – 12:30</b>	<p><b><u>Panel 1: Panorama de la situation sécuritaire au Sahel.</u></b></p> <p><b><u>Intervenants</u></b> (15min par intervenant) :</p> <p>Paneliste 1: L'état des lieux de l'insécurité au Sahel (zones concernées, conséquences, politiques, humaines, sociales, économiques) : Dr</p>

	<p>Abdoul Latif AÏDARA, directeur du Centre d'Intelligence Stratégique, Sénégal</p> <p>Paneliste 2: Les déterminants et les acteurs de l'insécurité : origines, causes (économiques, politiques, sociales, religieuses, culturelles des conflits) : Pr Bréma Ely DICKO, enseignant-chercheur</p> <p><u>Modérateur</u> : Colonel-Major (R) Nouhoum SANGARÉ, Ancien Attaché de Défense à l'Ambassade du Mali en Ethiopie</p> <p>DEBATS PANEL 1</p>
<p><b>12:30-14:10</b></p>	<p><b>Pause-déjeuner</b></p>
<p><b>14:10 – 16:30</b></p>	<p><u>Panel 2</u>: Bâtir la paix: mobiliser les mécanismes coutumiers et alternatifs comme outils de prévention et de résolution des conflits.</p> <p><i><u>Intervenants</u> (15 min par intervenant)</i></p> <p>Paneliste 3: La cohésion sociale et le vivre ensemble au Sahel : les fondements socioculturels de la cohabitation pacifique : Dr Abdoulaye SALL, président Cri 2002</p> <p>Paneliste 4: Les mécanismes alternatifs (organisations de la société civile, ONG, PTF) : l'expérience du Centre Humanitaire pour le Dialogue (HD) au Sahel : Habib DIARRA, chef de projet auprès de HD</p> <p>Paneliste 5: Les réponses politiques des États du Sahel : l'expérience du Secrétariat Permanent du Cadre Politique de Gestion de la Crise du Centre (Mali): Mohamed Lamine HAÏDARA, Secrétaire Permanent</p> <p><u>Modératrice</u> : Dr Sœur Thérèse SAMAKÉ, Directrice de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest Unité Universitaire de Bamako (UCAO-UUBa)</p> <p>DEBATS PANEL 2</p>

<b>16h30</b>	<b>Fin Jour 1</b>
<b>Jour 2: le 22 mars 2023</b>	
<b>09:30-10:00</b>	<b>Synthèse jour 1</b>
<b>10:00 – 10:30</b>	<b>Pause-café</b>
<b>10:30-12:30</b>	<p><u>Panel 3</u>: Construire la paix: le dialogue inter et intra-communautaire. <i>Intervenants (15 min par intervenant)</i></p> <p>Paneliste 6: L'expérience du Burkina Faso : Général Barthélémy Aimé SIMPORE, Directeur du centre d'études stratégiques, Burkina Faso</p> <p>Paneliste 7: L'expérience du Niger : Dr Moulaye HASSANE, Chef de programme lutte contre la Radicalisation et l'Extrémisme Violent au Centre National d'Etudes Stratégique et de Sécurité (CNESS), Niger</p> <p>Paneliste 8: L'expérience du Mali : Mangal TRAORE, Magistrat <u>Modérateur</u>: Gabounè KEÏTA, membre de la société civile</p> <p>DEBATS PANEL 3</p>
<b>12:30-14:10</b>	<b>Pause-déjeuner</b>
<b>14:10-16:30</b>	<p><u>Panel 4</u>: Construire la paix: le dialogue inter et intra-religieux. <i>Intervenants (15 min par intervenant)</i></p> <p>Paneliste 9: Quelles stratégies pour une cohabitation pacifique inter et intra-religieuse ? : Emmanuel SAGARA, Ancien Secrétaire Général à la Présidence du Mali</p> <p>Paneliste 10: Les nouvelles formes de justice parallèle dans les zones occupées par les groupes extrémistes religieux: un défi à la justice conventionnelle ? : Djoubeïrou Oumar DIALLO, Secrétaire Permanent de la Politique Nationale de Prévention et Lutte Contre l'Extrémisme Violent et le Terrorisme au Sahel</p>

	<p><u>Modérateur</u> : Oumarou Paul KOALAGA, Fondateur-Gérant de l’Institut des Stratégies et de Relations Internationales (ISRI), Burkina Fasso</p> <p>DEBATS PANEL 4</p>
<b>16:30</b>	<b>Fin jour 2</b>
<b>Jour 03 : le 23 mars 2023</b>	
<b>09 :00 – 09 :30</b>	<b>Synthèse jour 2</b>
<b>09:30 – 10:00</b>	<b>Pause-Café</b>
<b>10 :00 – 12 :30</b>	<p><b>Panel 5: Partage d’expériences.</b></p> <p>Intervenants (15 min par intervenant)</p> <p>Paneliste 11: Rigmor Elianne KOTI, Ambassadrice du Royaume de Norvège au Mali, Experience du Royaume de Norvège du dialogue interculturel et interreligieux</p> <p>Paneliste 12: Expérience de la République Islamique d’Algérie, Son Excellence Abdelatif GUIA, Ministre Conseiller à l’Ambassade d’Algérie au Mali</p> <p>Paneliste 13: Pr Zakaria Ousman Rahmadan, Président directeur du centre Tchadien d’études stratégiques et d’analyses Prospectives, Experience du Tchad du dialogue interculturel et interreligieux</p> <p>Paneliste 14: Monsieur Kassim FOMBA, Coordinateur de l’ONG Think Peace, Experience du Mali du dialogue interculturel et interreligieux</p> <p><u>Modérateur</u> : Ambassadeur Aguibou DIARRAH, Ancien Ambassadeur</p>

## LISTE DES PANÉLISTES :

- ◇ Dr Abdoul Latif AÏDARA
- ◇ Pr Bréma Ely DICKO
- ◇ Dr Abdoulaye SALL
- ◇ M. Habib DIARRA
- ◇ M. Mohamed Lamine HAÏDARA
- ◇ Général Barthélémy Aimé SIMPORE
- ◇ Dr Moulaye HASSANE
- ◇ M. Mangal TRAORE
- ◇ M. Emmanuel SAGARA
- ◇ M. Djoubeïrou Oumar DIALLO
- ◇ S.E. Abdelatif GUIA
- ◇ Pr Zakaria Ousman Rahmadan
- ◇ M. Kassim FOMBA



## 2. Discours prononcés par les officiels

### Cérémonie d'ouverture

- a. Mots de bienvenue du Directeur Général de l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE ;
- b. Discours de S.E Monsieur l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Mali ;
- c. Discours du Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme ;
- d. Discours du Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale ;
- e. Discours d'ouverture du Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale.

### Cérémonie de clôture

- a. Mots de remerciement du Directeur Général de l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE ;
- b. Discours de l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Mali ;
- c. Discours de clôture du Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale.





<https://africadigital.ml>

**WEB**

<https://www.empbamako.org/>

**PHONE**

00223 20232367

**ADRESSE**

Boulevard Mohamed VI